

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 30 septembre 2009.

Section du dépôt légal

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 30 septembre 2009.

Section du dépôt légal

AUTOMNE
2008 Vol. 5 No. 3FrancVert est produit par
Nature Québec | UQCN

Nature Québec :
Plus de 25 ans de passion pour la nature !
Soutenir Nature Québec c'est aussi soutenir FrancVert.

[Plus d'informations...](#)

ÉDITORIAL

Annnonce d'un plan de développement du Nord : le gouvernement québécois « perd le Nord »

ARTICLES
L'environnement
dans tous ses états

L'hydroélectricité a-t-elle des impacts sur la vie aquatique et marine ?

Existe-t-il une protection réelle pour les espèces menacées au Québec ?

DOSSIERS
L'agriculture au
Québec : enjeux
primordiaux pour
son avenir

Avant-propos

Pourquoi l'agriculture moderne doit changer

L'histoire récente de l'agriculture au Québec

Pour un Québec souverain... alimentaires !

.. voir tous les articles du **dossier** ...

L'ENTREVUE

TRIBUNE

NOS LIENS

À LIRE - À VOIR

VOS QUESTIONS

PROCHAIN NUMÉRO
Les 30 ans des
parcs au Québec

JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT

6 octobre : **Journée mondiale
des animaux**

ABONNEZ-VOUS! Pour recevoir un message
lors de la parution des
dossiers

Envoyer!

Les Éditions en
environnement
Vertigo

Les collaborateurs (trices)

Adeline Bazoge, Antoine Trottier, Charles-Antoine Drolet, Fabrice Kamion, Patricie Godin, Kathleen Mckeenin, François Décary-Gilardeau, Raynald Macher-Poitras, Samuel Allard

Collaboratrice spéciale: Susan Schnegans

Crédits photographiques

Stéphane Bergeron, Marin Dacos, Roberto Chevarie, Karine Filiatrault, Saleema Hutchinson

Rédacteur en chef : Eric Duchemin

Rédactrices - stagiaires : Alice Roy et Mélina Martin (Dossier)

Révision : Mélina Martin, Alice Roy, Ginette Bélanger

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)

AUTOMNE 2008

Vol. 5 No. 3

- [Accueil](#)
- [Editorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Tribune](#)
- [Questions / Réponses](#)
- [Annonce d'un plan de développement du Nord - le gouvernement québécois « perd le Nord »](#)



Éditorial

Annonce d'un plan de développement du Nord : le gouvernement québécois « perd le Nord »

Eric Duchemin, Vice-président de Nature Québec, Directeur de FrancVert

Le gouvernement Charest vient de dévoiler un plan pour le développement du nord québécois - la création d'un nouvel espace économique. À une époque où l'on se rend compte de la limite des ressources et de leur mauvaise gestion, nous devons nous questionner sur une telle annonce fondée sur des principes d'une autre époque, faisant fi des impacts environnementaux et sociaux à long terme. Nous continuons à consommer à outrance et à gérer les territoires d'une manière qui est loin d'être durable, pour reprendre ce terme en vogue, alors qu'allons-nous faire au Nord?

Selon nous, pour différentes raisons en partie expliquées ci-dessous, toute proposition pour le développement du Nord devra être soumise à une vaste consultation publique.

Repousser les limites d'une frontière

« Repousser les limites de notre dernière grande frontière du nord » voilà ce que propose le gouvernement québécois car selon lui « c'est chez nous, c'est au Québec. Non seulement c'est chez nous, mais c'est en nous ». En ce faisant, il vient chercher le mythe national du Nord relié à la colonisation de régions comme l'Abitibi et les développements hydroélectriques de la Manicouagan et de la Grande Rivière. Toutefois, si le nord est un espace mythique pour la construction de l'identité québécoise, elle l'est parce qu'elle est une frontière, c'est la frontière plus que la région qui fonde ce mythe. Dès 1983 l'historien Frederick Jackson Turner a soulevé que la frontière ou la rencontre avec l'espace sauvage - l'Ouest dans le cas américain -, est l'élément clef dans la construction de l'identité américaine. Selon cet auteur la disparition de la frontière a aussi englouti une partie de cette identité qui s'érode. Henri Dorion, ancien professeur à l'Université Laval et éminent géographe, mentionne dans son Éloge de la frontière que « les frontières de séparation devraient céder le pas aux frontières de contact qui mettent en valeur la complémentarité et les éclairages réciproques qu'elle permet ». Dans un tel contexte, il ne faudrait pas repousser la frontière mais la maintenir.

Pourquoi un tel développement?

Jean-Robert Sansfaçon, éditorialiste pour Le Devoir, a finement trouvé la réponse : « En fait, la vraie raison, ce sont les ressources minières » écrit-il. « Or, voilà une industrie très cyclique et peu intéressante en matière de retombées économiques... sans parler des retombées environnementales » continue-t-il. Cette industrie est tellement hors de contrôle qu'une coalition dont Nature Québec est membre fondateur s'est formée pour demander des comptes et revoir certaines politiques concernant cette industrie. Pour la coalition Pour que le Québec ait meilleure mine, « le Québec [doit s'engager] dans une réforme en profondeur de l'exploitation de ses ressources minérales ». Ce n'est pas en ouvrant un espace de jeu illimité pour les sociétés minières que cette réforme pourra avoir lieu. Si le Plan Nord vise réellement cela, les citoyens doivent pouvoir se prononcer.

En ce qui concerne les changements climatiques, pour Jean Charest « il faut repenser notre vision du Nord », voilà une belle forme d'adaptation aux changements et toute une déclaration pour un gouvernement qui se veut un exemple, au Canada, en matière de réduction de gaz à effet de serre. L'objectif ultime de l'effort mondial n'est-il pas d'éviter les modifications majeures, bien que la mission soit tout un défi ? Il semble pourtant, que pour le cadre nordique, que les changements climatiques sont une opportunité d'affaire pour le premier ministre.

La place des premières nations et des Inuits

Pour le gouvernement, le Plan Nord sera très attentif à leur égard et il leur profitera. N'est-ce pas ce qui a été fait avec le développement de la Baie-James ! Mais bien que certains gains aient été réalisés, ils sont en grande partie le fait des communautés cris. La convention de la Baie-James existe parce que les Cris se sont battus pour, et non parce que le gouvernement de l'époque considérait cela comme étant son obligation. Il est bien connu que pour être efficace et correspondre aux besoins des communautés le développement doit être endogène, donc issu de celles-ci. Je rajouterais que ceci est vrai partout.

Dans une lettre publiée dans le journal Le Devoir, Ghislain Picard, Chef de l'assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador soulignait « qu'il y a les questions qui intéressent les Premières Nations, mais qui ne semblent intéresser personne d'autre ». Cette réflexion portait sur les élections canadiennes actuelles, mais s'applique aussi à ce plan Nord du gouvernement. Est-ce que ce plan de développement économique répond aux questions des Premières Nations ? Tandis que les Premières Nations se sont résolument engagées dans la reconquête de leur souveraineté et l'exercice de leur pleine autonomie, ce plan semble encore une fois archaïque. Encore ici, une vaste consultation publique avec les Premières Nations et les Inuits sera de mise.

Pour Nature Québec, il ne faut pas transposer dans le Nord, le modèle de développement du sud qui s'est avéré insoutenable pour l'environnement. Le Nord québécois ne doit pas être perçu comme un « bar ouvert », il faut éviter la ruée vers le nord. Si des projets, comme le défunt développement hydroélectrique Grande-Baleine, demandent une large consultation que dire d'un plan de développement de cette envergure.

[Imprimer l'article](#)

[Envoyer par courriel](#)

Grosseur du texte : - +



APPUYEZ FRANCVERT

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participer ainsi au développement de FrancVert »](#)

ABONNEZ-VOUS! Pour recevoir un message lors de la parution des dossiers

[Envoyer!](#)

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)
[Énergie - Changements climatiques](#) | [Eau et Antenne Saint-Laurent](#)

Annnonce d'un plan de développement du Nord : le gouvernement québécois « perd le Nord »

Eric Duchemin, Vice-président de Nature Québec, Directeur de FrancVert

Le gouvernement Charest vient de dévoiler un plan pour le développement du nord québécois - la création d'un nouvel espace économique. À une époque où l'on se rend compte de la limite des ressources et de leur mauvaise gestion, nous devons nous questionner sur une telle annonce fondée sur des principes d'une autre époque, faisant fi des impacts environnementaux et sociaux à long terme. Nous continuons à consommer à outrance et à gérer les territoires d'une manière qui est loin d'être durable, pour reprendre ce terme en vogue, alors qu'allons-nous faire au Nord?

Selon nous, pour différentes raisons en partie expliquées ci-dessous, toute proposition pour le développement du Nord devra être soumise à une vaste consultation publique.

Repousser les limites d'une frontière

« Repousser les limites de notre dernière grande frontière du nord » voilà ce que propose le gouvernement québécois car selon lui « c'est chez nous, c'est au Québec. Non seulement c'est chez nous, mais c'est en nous ». En ce faisant, il vient chercher le mythe national du Nord relié à la colonisation de régions comme l'Abitibi et les développements hydroélectriques de la Manicouagan et de la Grande Rivière. Toutefois, si le nord est un espace mythique pour la construction de l'identité québécoise, elle l'est parce qu'elle est une frontière, c'est la frontière plus que la région qui fonde ce mythe. Dès 1983 l'historien Frederick Jackson Turner a soulevé que la frontière ou la rencontre avec l'espace sauvage - l'Ouest dans le cas américain -, est l'élément clef dans la construction de l'identité américaine. Selon cet auteur la disparition de la frontière a aussi englouti une partie de cette identité qui s'érode. Henri Dorion, ancien professeur à l'Université Laval et éminent géographe, mentionne dans son Éloge de la frontière que « les frontières de séparation devraient céder le pas aux frontières de contact qui mettent en valeur la complémentarité et les éclairages réciproques qu'elle permet ». Dans un tel contexte, il ne faudrait pas repousser la frontière mais la maintenir.

Pourquoi un tel développement?

Jean-Robert Sansfaçon, éditorialiste pour Le Devoir, a finement trouvé la réponse : « En fait, la vraie raison, ce sont les ressources minières » écrit-il. « Or, voilà une industrie très cyclique et peu intéressante en matière de retombées économiques... sans parler des retombées environnementales » continue-t-il. Cette industrie est tellement hors de contrôle qu'une coalition dont Nature Québec est membre fondateur s'est formée pour demander des comptes et revoir certaines politiques concernant cette industrie. Pour la coalition Pour que le Québec ait meilleure mine, « le Québec [doit s'engager] dans une réforme en profondeur de l'exploitation de ses ressources minérales ». Ce n'est pas en ouvrant un espace de jeu illimité pour les sociétés minières que cette réforme pourra avoir lieu. Si le Plan Nord vise réellement cela, les citoyens doivent pouvoir se prononcer.

En ce qui concerne les changements climatiques, pour Jean Charest « il faut repenser notre vision du Nord », voilà une belle forme d'adaptation aux changements et toute une déclaration pour un gouvernement qui se veut un exemple, au Canada, en matière de réduction de gaz à effet de serre. L'objectif ultime de l'effort mondial n'est-il pas d'éviter les modifications majeures, bien que la mission soit tout un défi ? Il semble pourtant, que pour le cadre nordique, que les changements climatiques sont une opportunité d'affaire pour le premier ministre.

La place des premières nations et des Inuits

Pour le gouvernement, le Plan Nord sera très attentif à leur égard et il leur profitera. N'est-ce pas ce qui a été fait avec le développement de la Baie-James ! Mais bien que certains gains aient été réalisés, ils sont en grande partie le fait des communautés cris. La convention de la Baie-James existe parce que les Cris se sont battus pour, et non parce que le gouvernement de l'époque considérait cela comme étant son obligation. Il est bien connu que pour être efficace et correspondre aux besoins des communautés le développement doit être endogène, donc issu de celles-ci. Je rajouterais que ceci est vrai partout.

Dans une lettre publiée dans le journal Le Devoir, Ghislain Picard, Chef de l'assemblée des Première Nations du Québec et du Labrador soulignait « qu'il y a les questions qui intéressent les Premières Nations, mais qui ne semblent intéresser personne d'autre ». Cette réflexion portait sur les élections canadiennes actuelles, mais s'applique aussi à ce plan Nord du gouvernement. Est-ce que ce plan de développement économique répond aux questions des Premières Nations ? Tandis que les Premières Nations se sont résolument engagées dans la reconquête de leur souveraineté et l'exercice de leur pleine autonomie, ce plan semble encore une fois archaïque. Encore ici, une vaste consultation publique avec les Premières Nations et les Inuits sera de mise.

Pour Nature Québec, il ne faut pas transposer dans le Nord, le modèle de développement du sud qui s'est avéré insoutenable pour l'environnement. Le Nord québécois ne doit pas être perçu comme un « bar ouvert », il faut éviter la ruée vers le nord. Si des projets, comme le défunt développement hydroélectrique Grande-Baleine, demandent une large consultation que dire d'un plan de développement de cette envergure.



AUTOMNE 2008

Vol. 5 No. 3

- [Accueil](#)
- [Editorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Tribune](#)
- [Questions / Réponses](#)
- [L'hydroélectricité a-t-elle des impacts sur la vie aquatique et marine ?](#)
- [Existe-t-il une protection réelle pour les espèces menacées au Québec ?](#)



L'environnement dans tous ses états

L'hydroélectricité a-t-elle des impacts sur la vie aquatique et marine ?

Charles-Antoine Drolet, Vice-président de Nature Québec

Comme se plaisait à le répéter un ex-premier ministre du Québec, les rivières se déversent-elles dans la mer en pure perte, ou au contraire contribuent-elles à l'importance et à la diversité de la vie marine ? On sait que les débits d'eau douce qui se déversent dans l'estuaire et le golfe ont été profondément perturbés dans le passé par les nombreux aménagements hydroélectriques qu'on retrouve dans le bassin de drainage du St-Laurent, les plus spectaculaires étant Beauharnois, Cornwall et Carillon, mais aussi Betsiamites, Péribonka, Manicouagan, Outardes, Toulouste, Ste-Marguerite et d'autres. La totalité

des débits du fleuve et de ses principaux tributaires, la rivière des Outaouais et le Saguenay ainsi qu'un important pourcentage des débits des rivières de la Côte-Nord ont ainsi vu la chronologie de leur déversement dans l'estuaire et le golfe profondément modifiée. Ces transformations dans les rythmes naturels d'écoulement sont-elles sans effet ou ont-elles des impacts sur la biologie des espèces commerciales du fleuve, et sur les processus marins ? Or le fleuve St-Laurent connaît une période de transformation marquée de son débit, lié à un cycle connu de 30 ans, mais aussi semble-t-il aux effets des changements climatiques sur la pluviosité, particulièrement dans la région des Grands lacs, de sorte que dans ce contexte particulier, les modifications des débits des rivières qui alimentent le fleuve et le golfe prennent une importance relative accrue.

Victimes de développements passés : les poissons du

[« précédente](#)

1 / 10

[suivante »](#)

[Imprimer l'article](#)

[Envoyer par courriel](#)

Grosueur du texte : [-](#) [+](#)



APPUYEZ FRANCVERT

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participer ainsi au développement de FrancVert](#)

ABONNEZ-VOUS! Pour recevoir un message lors de la parution des dossiers

[Envoyer!](#)

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)
[Énergie - Changements climatiques](#) | [Eau et Antenne Saint-Laurent](#)

UQCN | sensible à tous les milieux

FrancVert

LE WEBZINE ENVIRONNEMENTAL

AUTOMNE 2008 | Vol. 5, No. 3

L'hydroélectricité a-t-elle des impacts sur la vie aquatique et marine ?

Charles-Antoine Drolet, Vice-président de Nature Québec

Comme se plaisait à le répéter un ex-premier ministre du Québec, les rivières se déversent-elles dans la mer en pure perte, ou au contraire contribuent-elles à l'importance et à la diversité de la vie marine ? On sait que les débits d'eau douce qui se déversent dans l'estuaire et le golfe ont été profondément perturbés dans le passé par les nombreux aménagement hydroélectriques qu'on retrouve dans le bassin de drainage du St-Laurent, les plus spectaculaires étant Beauharnois, Cornwall et Carillon, mais aussi Betsiamites, Péribonka, Manicouagan, Outardes, Toulousteuc, Ste-Marguerite et d'autres. La totalité des débits du fleuve et de ses principaux tributaires, la rivière des Outaouais et le Saguenay ainsi qu'un important pourcentage des débits des rivières de la Côte-Nord ont ainsi vu la chronologie de leur déversement dans l'estuaire et le golfe profondément modifiée. Ces transformations dans les rythmes naturels d'écoulement sont-elles sans effet ou ont-elles des impacts sur la biologie des espèces commerciales du fleuve, et sur les processus marins ? Or le fleuve St-Laurent connaît une période de transformation marquée de son débit, lié à un cycle connu de 30 ans, mais aussi semble-t-il aux effets des changements climatiques sur la pluviosité, particulièrement dans la région des Grands lacs, de sorte que dans ce contexte particulier, les modifications des débits des rivières qui alimentent le fleuve et le golfe prennent une importance relative accrue.

Victimes de développements passés : les poissons du St-Laurent

Le premier indice qui nous permet de croire que les choses ne tournent pas rond dans l'écologie du fleuve Saint-Laurent suite à la transformation de ses débits nous provient de la région du lac St-Pierre où ces variations de débits ont des impacts majeurs sur les habitats aquatiques et les populations de poissons. Des conditions de fort débit au printemps assurent un contact entre le lit principal du cours d'eau et la plaine inondable et ouvrent l'accès à des zones de reproduction ou frayères, dont la présence est essentielle au maintien des populations de poissons. (1). C'est dans la région de Sorel que le maintien de débits élevés est le plus essentiel aux activités de reproduction. Le débit du Saint-Laurent peut y varier de 5000 à 20,500 m³/sec et l'effet optimal des crues printanières se situerait à 14,500 m³/sec. Ce débit n'a toutefois été observé qu'une année sur quatre entre 1960 et 1998 en raison de son contrôle aux fins de la

navigation et surtout, pour ce qui est de la rivière des Outaouais, aux fins de production hydroélectrique. L'écrtage des crues printanières et surtout la réduction drastique de leur durée auraient privé les populations de brochet et de perchaude de 78 et de 84% de leur habitat de reproduction. Dans ces circonstances, les alevins n'ont pas le temps de quitter les sites d'éclosion avant la baisse des eaux et sont victimes de leur assèchement subséquent. Le gouvernement du Québec a dû intervenir récemment au lac St-Pierre pour tenter de corriger la situation de l'état précaire des stocks de perchaude.

Les rivières ne coulent pas en vain dans la mer : effets biologiques des rivières et des panaches estuariens

L'apport d'eau douce joue un rôle important sur la productivité des écosystèmes marins. Les interactions subtiles des apports d'eau douce et des mouvements de marées constituent la clef de la compréhension des phénomènes complexes de productivité des estuaires. Un changement majeur dans le patron de circulation d'un estuaire provoqué par l'endiguement de rivière peut avoir des effets importants sur la productivité primaire et secondaire du système. Les exigences de la croissance planctonique incluent la stabilité verticale de la colonne d'eau, suffisamment de lumière et la disponibilité d'éléments nutritifs. Tous ces facteurs peuvent être influencés par l'apport d'eau douce. La réponse n'est pas simple toutefois, car la production primaire peut être accrue ou supprimée selon plusieurs conditions.

L'apport d'eau douce contribue à la stabilité de la colonne d'eau

L'addition d'eau douce à l'eau salée a un effet physique marqué : elle provoque une stratification plus hâtive et une plus grande résistance à la désintégration éventuelle de la stratification thermique par l'effet de brassage des marées ou du vent. Ceci a pour conséquence que dans les zones tempérées la floraison planctonique peut commencer plus tôt près des côtes où l'influence de l'eau douce est prépondérante. Thordardottir (2) a observé des variations interannuelles de l'initiation de la floraison planctonique printanière le long de la côte islandaise, et explique ces variations par l'interaction des écoulements d'eau douce et le régime des vents. Les profils de température et de salinité aux diverses stations ont montré que la stratification associée avec l'initiation de la floraison planctonique était attribuable à une réduction de salinité due aux apports d'eau douce, plutôt qu'au réchauffement des eaux de surface. On constate donc l'élément déclencheur que constituent les coups d'eau printanier et l'intérêt qu'il peut y avoir de maintenir ces patrons d'écoulement pour le maintien de la productivité marine.

D'après Mann et Lazier (3), deux mécanismes contrôlent le déplacement géographique de la floraison printanière aux latitudes tempérées : le mouvement sud-nord associé au réchauffement des eaux de surface soit le déplacement de l'isotherme 12°C, et la présence de rivières et de panaches estuariens dans les eaux côtières qui induisent une migration de la floraison printanière dans les eaux plus profondes à mesure que la saison progresse.

Les apports d'eau douce influent sur la productivité marine

K.F Drinkwater (4) résumait ainsi les conclusions d'un atelier tenu en 1986 sur les interactions des eaux douce et des écosystèmes marins (la traduction est de nous):

«Les communications présentées à l'atelier soulignent les effets marqués que les déversements des rivières dans les océans ont sur les processus chimiques et biologiques des eaux côtières. Les eaux douces initient d'importants mouvements de circulation, agissent sur la stabilité verticale, modifient les processus d'échanges et de mélange, et influencent la production d'éléments nutritifs et de production primaire. Les caractéristiques physiques et biologiques des eaux côtières reflètent la variabilité saisonnière et interannuelle des apports des rivières. L'influence sur les pêcheries est importante : on observe que les fluctuations interannuelles des rendements de certaines espèces de poissons varient en fonction des apports d'eau douce. Ces effets ne sont pas limités aux zones près des embouchures des rivières mais peuvent atteindre des milliers de kilomètres dans le cas des grands fleuves. ... Non seulement les projets hydroélectriques provoquent des altérations majeures au cycle naturel de décharge d'eau douce, mais ...ces changements peuvent causer des impacts significatifs et préjudiciables à de vastes zones marines adjacentes. »

Effets des rivières et des panaches estuariens sur la production secondaire : l'exemple du homard

Le homard est une espèce de grande importance économique pour de nombreuses communautés de pêcheur, surtout depuis l'effondrement des stocks de poissons de fond. Sutcliffe (5) a démontré qu'une corrélation excellente (une des meilleurs dans le métier) existait entre le débit du fleuve Saint-Laurent en avril et les captures de homard dans le golfe neuf années après, soit le temps que prennent les homards pour atteindre une taille commerciale. Il a conclu que la survie des larves de homard était meilleure lors des années de fort débit et que cette meilleure survie se reflétait dans les captures après cet intervalle de neuf ans (Figure 1).

[Figure 1 : Prises de homard au Québec et débit du St-Laurent en avril, moyennes de trois ans, \$r=0.831\$. D'après Sutcliffe, 1973.](#)

Ce rapport lui a permis de conclure que le brassage de substances nutritives associées au panache estuarien est le principal facteur influençant la productivité biologique.

La corrélation a été vérifiée pour les 15 années subséquentes (6) une des meilleures corrélations de ce type (Figure 2).

[Figure 2 : Comparaison des prises de homard dans le golfe St-Laurent et des prévisions de prises à l'aide d'une régression utilisant RIVSUM soit le total des débits du fleuve St-Laurent de la rivière des Outaouais et du Saguenay. La ligne solide représente les prises, tandis que la ligne pointillée représente les prévisions. Les croix représentent les prises de 1980 à 1984. D'après Sinclair et al. 1986.](#)

Dans le cas du homard du détroit de Northumberland, (5) il n'y a pas eu de corrélation établie avec les débits du St-Laurent, mais avec les débits du mois de juin de la rivière Miramichi, la principale rivière du secteur (Figure 3), une indication que les larves de homard produites en début de saison ont de meilleures chances de survie. Il faut toutefois préciser que ces corrélations n'indiquent pas nécessairement que des événements physiques et de nature biologique sont immédiatement inter reliés. Il y a sans doute des délais entre le moment où les débits des rivières surviennent et l'effet sur l'espèce.

[Figure 3 : Production estimée de larves de homard dans le nord du détroit de Northumberland et les débits de juin de la rivière Miramichi. 1952-1963. D'après Sutcliffe, 1973.](#)

Le débit et l'entraînement ne sont pas les seuls facteurs physiques qui influencent la productivité des homards. Le déversement d'eau douce conduit à une stratification plus hâtive de la colonne d'eau et à une plus grande résistance au mélange vertical, ce qui a pour effet que la couche de surface peut devenir plus chaude en été, effet qui peut facilement affecter la productivité et la survie des larves de homard. (3)

Les apports d'eau douce ont aussi des impacts sur les Morues et l'aiglefin.

Sutcliffe (5) s'est aussi penché sur les relations entre les débits du St-Laurent en mars et les prises d'aiglefin au Québec, en utilisant des données de 1932 à 1970. (figure 4). À la lumière de ces résultats qui indiquent une relation étroite entre les débits de printemps et la productivité d'espèces marines économiquement importantes, Sutcliffe souligne la sensibilité de ces espèces aux fluctuations des débits de rivières à des périodes critiques dans l'année et les conséquences que des modifications de débits peuvent avoir sur ces espèces.

[Figure 4 : Prises d'aiglefin au Québec et débit du St-Laurent en mars, moyennes de 3 ans, délais de 10 ans. D'après Sutcliffe, 1973.](#)

Platt et al (7) se sont aussi intéressés à l'aiglefin dans la région du banc de Nouvelle Écosse. Ils ont déterminé le moment de l'éclosion planctonique printanière (elle-même initiée par l'apport d'eau douce) pour la période de 1979 à 2001 au banc de Nouvelle Écosse où on peut trouver des larves et des œufs d'aiglefin. Ils ont déterminé qu'ils pouvaient expliquer 89% de la variance de la survie des larves par la variation de la chronologie de l'éclosion planctonique. Deux années, 1981 et 1999, qui avaient connu une éclosion planctonique particulièrement hâtive ont produit des effectifs exceptionnels.

Des résultats similaires ont été établis pour la mer du Nord. Entre 1960 et 1970, les stocks de gadidés (Morue, aiglefin, tcaud, etc.) ont quintuplé à la suite d'une bonne survie des larves provoquant ainsi une augmentation des stocks. L'hypothèse invoqué par Cushing (8) pour expliquer ce phénomène fait appel au principe de match/mismatch : une

classe d'âge de poissons est forte si le maximum de la production de zooplancton survient au moment de l'apparition des larves qui s'en nourrissent. Un délai dans la production de zooplancton favorise la morue tandis qu'une production hâtive favorise l'aiglefin. Par ailleurs, Beaugrand (9) a apporté des données convaincantes qui établissent la dépendance du recrutement des morues dans la mer du Nord à la qualité, quantité, et à la chronologie de la floraison du zooplancton. Comme on l'a vu plus haut, l'apport d'eau douce peut avoir une grande importance dans l'initiation de cette floraison printanière.

En Islande, il y a un intérêt commercial associé à l'effet de l'eau douce, car les principales aires de ponte des poissons commerciaux se retrouvent le long des côtes sud et sud-ouest, les zones les plus affectées par l'eau douce. Thordardottir (2) a établi que les premiers stades des copépodes constituent une composante importante de la diète de la morue, et a déterminé que les années où les densités de zooplancton étaient les plus grandes étaient les années où la production de phytoplancton commençait tôt dans les conditions favorables de la stratification induite par l'écoulement d'eau douce.

Conclusions

Les effets biologiques des déversements d'eau douce peuvent être considérés sous trois aspects :

- les effets directs des matériaux transportés par les rivières sur la production biologique dans le panache ;
- l'entraînement et le brassage subséquent des eaux riches en éléments nutritifs qui vont en toute probabilité contribuer à accroître la production primaire et secondaire ;
- la stabilisation de la colonne d'eau qui a pour conséquence d'accroître la productivité lors de la floraison planctonique printanière, mais qui peut inhiber le mélange vertical et de là réduire la productivité à d'autre temps de l'année. (3) Cette floraison peut être bénéfique aux organismes qui s'alimentent dans le plancton à cette période. Les exemples du homard et de la morue illustrent cette interaction.

Les déversements d'eau douce ont donc une forte influence sur la production des estuaires et la modification de la magnitude ou du patron de ces déversements peut avoir des effets marqués sur la production biologique en milieu marin : on se prive du coup d'eau printanier bénéfique sur la productivité, et on subit les accroissements de débit en d'autre temps de l'année qui inhibent la productivité. Il faut donc conclure que l'eau des rivières ne se déverse pas dans la mer en pure perte mais qu'au contraire, elle participe ainsi aux grands cycles de la productivité marine. Les perturbations qu'ont connues les ressources marines du golfe pourraient trouver là une partie de leur origine.

Références

- [1] Brodeur, P. Mingelbier, M. et Morin, 2006. Impact de la régularisation du débit des Grands lacs sur l'habitat de reproduction des poissons dans la plaine inondable du fleuve Saint-Laurent. *Naturaliste Canadien*, 130(1), 60-68.
- [2] Thordardottir, T. 1986. Timing and duration of spring blooming south and southwest of Iceland. In *The Role of Freshwater Outflow in Coastal Marine Ecosystems*. (ed. S. Skreslet), pp. 345-360. Springer-Verlag, Berlin.
- [3] Mann, K.H., J.R.N. Lazier. 2006. *Dynamics of Marine Ecosystems. Biological-Physical Interactions in the Oceans*. Department of Fisheries and Oceans, Bedford Institute of Oceanography. Dartmouth, Canada. Blackwell Publishing.
- [4] Drinkwater, K.F. 1986. On the role of freshwater outflow on coastal marine ecosystems--- a workshop summary. In: Stig Skreslet. *The role of freshwater outflow in coastal marine ecosystems*. Springer-Verlag Berlin
- [5] Sutcliffe, W.H. 1973. Correlations between seasonal river discharge and local landings of the American lobster (*Homarus americanus*) and Atlantic halibut (*Hippoglossus hippoglossus*) in the gulf of St. Lawrence. *J. Fish. Res. Bd. Can.* 30, 856-859.
- [6] Drinkwater, K.F. 1987. Sutcliffe revisited : previously published correlations between fish stocks and environmental indices and their recent performance. In *environmental Effects of Recruitment to Canadian Atlantic fish Stocks* (ed. R.I. Perry and K.T. Frank) Can. Tech Rep. Fish. Aquat. Sci. 1556.

[7] Platt, T., Sathyendranath, S., Edwards, A.M., Broomhead, D.S., et Ulloa, O. 2003. Spring algal bloom and larval fish survival., *Nature* 423, 398-399.

[8] Cushing, D.H. 1982. *Climate and Fisheries*. Academic Press London.

[9] Beaugrand, G., Brander, K.M., Lindley, J.A., Souissi, S. et Reid, P.C. 2003. Plankton effect on cod recruitment in the North Sea. *Nature* 426, 661-664.



AUTOMNE 2008

Vol. 5 No. 3

- [Accueil](#)
- [Editorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Tribune](#)
- [Questions / Réponses](#)

- [L'hydroélectricité a-t-elle des impacts sur la vie aquatique et marine ?](#)
- [Existe-t-il une protection réelle pour les espèces menacées au Québec ?](#)

L'environnement dans tous ses états

Dans la série *L'état de l'environnement au Québec*

Existe-t-il une protection réelle pour les espèces menacées au Québec ? Le cas du Caribou forestier sur la Côte Nord

par Adeline Bazoge, chargée de projet aires protégées / caribou forestier Nature Québec et Alice Roy, stagiaire FrancVert

La croissance démographique effrénée, la consommation des ressources terrestres, l'activité humaine incessante empiètent sur les espaces, engendrent la pollution, la destruction des espaces naturels et la disparition d'espèces. Ce phénomène est présent dans le monde entier, y compris au Québec.

Le milieu compte la tourterelle. Selon Wikipédia, la conservation n'est pas une affaire d'année. L'écosystème

Le gouvernement humain compte un nombre croissant de publications sur la vulnérabilité des espèces. Les espèces vulnérables sont jugées en danger.

[« précédente](#)

1 / 5

[suivante »](#)

[Imprimer l'article](#)

[Envoyer par courriel](#)

Grosseur du texte : [-](#) [+](#)



APPUYEZ FRANCVERT

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participez ainsi au développement de FrancVert](#)

Pour recevoir un message lors de la

[Envoyer!](#)

ABONNEZ-VOUS!

parution des
dossiers

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)
[Énergie - Changements climatiques](#) | [Eau et Antenne Saint-Laurent](#)

UQCN | sensible à tous les milieux

FrancVert

LE WEBZINE ENVIRONNEMENTAL

AUTOMNE 2008 | Vol. 5, No. 3

Dans la série *L'état de l'environnement au Québec*

Existe-t-il une protection réelle pour les espèces menacées au Québec ?

Le cas du Caribou forestier sur la Côte Nord

par Adeline Bazoge, chargée de projet aires protégées / caribou forestier Nature Québec et Alice Roy, stagiaire FrancVert

La croissance démographique effrénée, la consommation des ressources terrestres, l'activité humaine incessante empiètent sur les espaces, engendrent la pollution, la destruction des espaces naturels et la disparition d'espèces. Ce phénomène est présent dans le monde entier, y compris au Québec. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune compte déjà le grand pingouin, l'eider du Labrador et la tourte comme des victimes de ce mal planétaire. Selon Wendy Fodin, de l'Union mondiale pour la conservation de la nature (UICN), « aucune espèce n'est banale, chacune est le produit de millions d'années d'évolution et joue un rôle dans l'écosystème ».

Le gouvernement, conscient que les activités humaines engendrent la disparition de trop nombreuses espèces, prend l'initiative en 1989 de publier la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Par cette loi, le ministère classe les espèces sensibles en trois catégories distinctes : les espèces menacées, les espèces vulnérables ou les espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Le statut vulnérable est accordé aux espèces, sous-espèces ou populations dont la survie est jugée précaire même si sa disparition n'est pas appréhendée à court ou à moyen terme, contrairement au statut de menacé qui signifie que la disparition d'une espèce, sous-espèce ou population est appréhendée. L'identification des espèces qui bénéficieront de ces statuts est confiée au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour les espèces floristiques, et au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), pour ce qui est du volet faunique.

Bien qu'adoptée en 1989, la première espèce floristique sera désignée en 1995. Et c'est seulement une dizaine d'années plus tard qu'une première espèce faunique, le chevalier cuivré, sera désignée au sens de la loi. Si, depuis, la liste des espèces désignées s'est allongée (59 espèces floristiques et 18 espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables, et plus d'une centaine d'espèces susceptibles d'être désignées), les mesures de protection effectives sont plutôt timides au regard de l'ampleur de la tâche. En effet, après désignation, la loi reste relativement peu contraignante.

L'exemple du caribou forestier au Québec

Le caribou forestier est un animal de taille moyenne, entre le cerf de Virginie et l'orignal, qui est issu de la famille des cervidés. Il s'agit de la seule espèce de cervidés dont le mâle et la femelle portent des bois. Il vit toute l'année dans la forêt boréale, principalement sur la Côte-Nord, au Saguenay et à la Baie James.

Comme le caribou forestier est une espèce « timide » qui aime vivre dans un environnement calme et paisible, les coupes des forestiers lui nuisent, car elles provoquent, entre autres, la disparition du lichen. En effet, seules les vieilles forêts sont capables de produire le lichen spécifique aux besoins alimentaires du caribou. La coupe forestière favorise aussi la venue des principaux prédateurs du caribou forestier, soit l'ours noir et le loup gris. La coupe favorise le développement des feuillus et crée un habitat propice pour l'orignal, lequel attire le loup. Les ours, eux, sont attirés par la jeune végétation et les petits fruits.

Il existe plusieurs sous-espèces du caribou au Canada. Cependant, la seule sous-espèce présente au Québec est le caribou des bois. Sur le territoire québécois, cet animal s'est adapté aux différents milieux dans lesquels il vit, adaptation qui se traduit par des différences génétiques au sein de la sous-espèce, parmi laquelle on compte trois écotypes distincts (un écotype est une adaptation de l'espèce à des conditions écologiques nouvelles). Un de ces écotypes est le caribou forestier. Emblème de la forêt boréale, il accomplit son cycle de vie grâce aux vieilles forêts de résineux, riches en lichen, qui lui confèrent abris et nourriture. Sensible aux perturbations et aux modifications de son habitat, le caribou forestier semble sans cesse repoussé vers le nord, un déplacement lié à l'avancée de l'homme sur ces territoires. Il est en déclin depuis plus d'un siècle. La perte de la moitié de son aire de répartition en 100 ans et les baisses d'effectif observées ont conduit la désignation officielle de l'écotype au titre d'espèce vulnérable, en 2005.

Passer de la reconnaissance légale d'un statut précaire à l'action

Si l'on est en droit d'attendre beaucoup d'une reconnaissance légale du statut précaire d'une espèce, et d'espérer qu'elle reflète une prise de conscience et s'accompagne d'actions visant le maintien et le rétablissement des espèces, force est de constater que les gestes significatifs sont trop peu nombreux.

Premièrement, selon la Loi sur les espèces menacées, le gouvernement « peut » souvent, mais « doit » beaucoup plus rarement. Ainsi, la désignation n'entraîne pas automatiquement la mise en place de mesures de protection. Des experts du Québec de tous horizons se sont penchés, depuis 2002, sur la rédaction d'un plan de rétablissement pour le caribou forestier. Document consensuel, dans sa version quasi finale en 2005, le plan de rétablissement du caribou forestier 2005-2012 n'est toujours pas officiellement reconnu, à l'été 2008, et encore moins appliqué par les autorités.

Ensuite, bien que la protection des espèces passe par la protection de leurs habitats, ceux-ci ne sont pas protégés de facto grâce à l'obtention du statut d'espèce menacée ou vulnérable. Et dans le cas où une éventuelle cartographie de l'habitat conduirait à identifier et à protéger de grandes portions de territoire, pourtant nécessaires au maintien de l'espèce, comme c'est le cas pour le caribou forestier, les chances de voir l'habitat désigné sont bien faibles.

Conflit d'usage entre l'homme et l'animal. Où place-t-on la limite d'un développement, soit-disant durable ? De façon claire, les intérêts économiques et écologiques ne semblent pas peser le même poids dans la balance. Et quand les enjeux politiques s'harmonisent mal avec les recommandations scientifiques visant à mieux protéger l'espèce, il y a fort à parier que le maintien de nos espèces menacées ne fasse pas le poids.

La création de grandes aires protégées est la seule solution pour assurer le maintien à long terme du caribou, une solution qui se couple parfaitement à l'actuelle stratégie québécoise sur les aires protégées, au sein de laquelle de nombreux territoires doivent encore être préservés. Même si protéger le caribou, qui est une espèce parapluie [1], permettrait de conserver efficacement une importante proportion de la biodiversité boréale, les actes ne suivent pas les paroles.

Le caribou forestier a également obtenu en 2002, le statut d'espèce menacée en vertu de la Loi sur les espèces en péril à l'échelle du Canada. Le Québec attend-il de se faire damner le pion par le gouvernement fédéral, lui qui a accordé le statut d'espèce vulnérable au caribou forestier en 2005 ? Sous le couvert de la loi fédérale, celui-ci pourrait imposer certaines mesures visant la protection d'espèces menacées (incluant une cartographie de l'habitat critique), quand les provinces n'agissent pas convenablement dans ce domaine. Parions que l'aspect politique d'une telle intervention (l'ingestion directe du gouvernement fédéral dans les compétences provinciales) compliquera toutes les actions en ce sens.

Le Québec doit agir de façon responsable dans la gestion des espèces, qui, au-delà des frontières, font partie de la diversité biologique mondiale. Souhaitons que nous endossions rapidement nos responsabilités, afin de protéger

efficacement le patrimoine biologique dont nous avons hérité, et que nous devons léguer, dans le meilleur état possible, à nos enfants.

Note

[1] Une espèce parapluie a besoin de grands espaces pour survivre. Par conséquent, sa protection sera utile à d'autres espèces qui partagent le même habitat.

Pour plus d'informations

[La liste rouge de l'IUCN](#)

[Le rapport sur la situation du caribou forestier au Québec par le MNRF, 2003](#)



AUTOMNE 2008

Vol. 5 No. 3

- [Accueil](#)
- [Editorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Tribune](#)
- [Questions / Réponses](#)
- [Avant-propos](#)
- [Pourquoi l'agriculture moderne doit changer](#)
- [L'histoire récente de l'agriculture au Québec](#)
- [Pour un Québec souverain... alimentaires!](#)
- [Réduction du « food miles » : approvisionnement local et agriculture urbaine](#)
- [La gestion des territoires agricoles au Québec](#)
- [Le Québec doit passer à une écoconditionnalité régionale](#)
- [L'aide financière à](#)



Dossier | L'agriculture au Québec : enjeux primordiaux pour son avenir

Avant-propos

L'agriculture préoccupe de plus en plus les Québécois, qu'ils habitent en ville ou en campagne. Que ce soit d'un point de vue environnemental, social ou économique, la gestion de ce secteur soulève des questions qui ne peuvent pas être évitées.

La mise en place de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ), qui a déposé son rapport au début 2008, reflète l'état de crise que vit l'agriculture contemporaine. Ce rapport a eu pour effet de démocratiser la réflexion sur l'agriculture et d'interpeller les différents intervenants dans le but de réformer ce secteur dans une perspective de développement durable.

Ce dossier permet d'identifier et d'approfondir des enjeux primordiaux associés à l'agriculture tout en contribuant à enrichir la réflexion et le débat entourant l'agriculture du Québec. Plusieurs thèmes ont été identifiés et développés. Vous pourrez donc approfondir vos connaissances au sujet de l'histoire de l'agriculture québécoise et de ses politiques, de la question de la gestion du territoire, du « food miles », de la souveraineté alimentaire et des modes de financement de l'agriculture.

[Imprimer l'article](#)

[Envoyer par courriel](#)

Grosueur du texte : [-](#) [+](#)

[L'agriculture : un système à la dérive !](#)

- [Quelle gouvernance pour le secteur de l'agriculture au Québec?](#)



Nature Québec

APPUYEZ FRANCVERT

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participer ainsi au développement de FrancVert »](#)

ABONNEZ-VOUS! Pour recevoir un message lors de la parution des dossiers

[Envoyer!](#)

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)
[Énergie - Changements climatiques](#) | [Eau et Antenne Saint-Laurent](#)

UQCN | sensible à tous les milieux

FrancVert

LE WEBZINE ENVIRONNEMENTAL

AUTOMNE 2008 | Vol. 5, No. 3

Avant-propos

L'agriculture préoccupe de plus en plus les Québécois, qu'ils habitent en ville ou en campagne. Que ce soit d'un point de vue environnemental, social ou économique, la gestion de ce secteur soulève des questions qui ne peuvent pas être évitées.

La mise en place de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ), qui a déposé son rapport au début 2008, reflète l'état de crise que vit l'agriculture contemporaine. Ce rapport a eu pour effet de démocratiser la réflexion sur l'agriculture et d'interpeller les différents intervenants dans le but de réformer ce secteur dans une perspective de développement durable.

Ce dossier permet d'identifier et d'approfondir des enjeux primordiaux associés à l'agriculture tout en contribuant à enrichir la réflexion et le débat entourant l'agriculture du Québec. Plusieurs thèmes ont été identifiés et développés. Vous pourrez donc approfondir vos connaissances au sujet de l'histoire de l'agriculture québécoise et de ses politiques, de la question de la gestion du territoire, du « food miles », de la souveraineté alimentaire et des modes de financement de l'agriculture.

AUTOMNE 2008

Vol. 5 No. 3

- [Accueil](#)
- [Editorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Tribune](#)
- [Questions / Réponses](#)

- [Avant-propos](#)
- [Pourquoi l'agriculture moderne doit changer](#)
- [L'histoire récente de l'agriculture au Québec](#)
- [Pour un Québec souverain... alimentaires!](#)
- [Réduction du « food miles » : approvisionnement local et agriculture urbaine](#)
- [La gestion des territoires agricoles au Québec](#)
- [Le Québec doit passer à une écoconditionnalité régionale](#)
- [L'aide financière à](#)



Dossier | L'agriculture au Québec : enjeux primordiaux pour son avenir

Pourquoi l'agriculture moderne doit changer

Susan Schneegans, Rédactrice en chef, Planète Science,

Source de l'article : Schneegans, S. (2008) Pourquoi l'agriculture moderne doit changer. [Planète science, vol.6, no.3](#), juillet. Publié par l'UNESCO en libre accès.

Au moment où la hausse des prix des produits agricoles comme le riz, le maïs et le blé alimente des tensions sociales dans près de 40 pays, un rapport présenté le 15 avril au siège de l'UNESCO, à Paris, conclut que les règles de l'agriculture moderne doivent changer. Le rapport est parrainé à la fois par la Banque mondiale, la FAO, le Fonds pour l'environnement mondial, le PNUD, le PNUE, l'OMS et l'UNESCO.

[« précédente](#)

1 / 20

[suivante »](#)

[Imprimer l'article](#)

ET L'UNESCO.

La manière dont le monde produit ses aliments devra radicalement changer afin de mieux servir les pauvres et les affamés, si les pays veulent faire face à l'accroissement de la population et aux changements climatiques, tout en évitant l'effondrement des sociétés et l'épuisement de l'environnement. Tel est le message central de l'Évaluation internationale de la science et la technologie agricoles au service du développement. Elle propose une série d'options afin d'ouvrir une voie nouvelle qui reconnaisse mieux le rôle du petit agriculteur, fixe de nouvelles règles et adopte une approche agro-écologique du problème.

Fruit de trois ans d'un travail ayant impliqué 400 scientifiques, piloté par un Bureau composé de représentants gouvernementaux de pays industrialisés et en développement, d'associations de consommateurs, d'ONG, de producteurs, d'institutions et du secteur privé, cette Évaluation a

[Envoyer par courriel](#)

Grosueur du texte : [-](#) [+](#)

[L'agriculture : un système à la dérive !](#)
• [Quelle gouvernance pour le secteur de l'agriculture au Québec?](#)



APPUYEZ FRANCVERT

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participez ainsi au développement de FrancVert](#)

ABONNEZ-VOUS! Pour recevoir un message lors de la parution des dossiers

[Envoyer!](#)

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)
[Énergie - Changements climatiques](#) | [Eau et Antenne Saint-Laurent](#)

UQCN | sensible à tous les milieux

FrancVert

LE WEBZINE ENVIRONNEMENTAL

AUTOMNE 2008 | Vol. 5, No. 3

Pourquoi l'agriculture moderne doit changer

Susan Schneegans, Rédactrice en chef, Planète Science,

Source de l'article : Schneegans, S. (2008) Pourquoi l'agriculture moderne doit changer. [Planète science, vol.6, no.3](#), juillet. Publié par l'UNESCO en libre accès.

Au moment où la hausse des prix des produits agricoles comme le riz, le maïs et le blé alimente des tensions sociales dans près de 40 pays, un rapport présenté le 15 avril au siège de l'UNESCO, à Paris, conclut que les règles de l'agriculture moderne doivent changer. Le rapport est parrainé à la fois par la Banque mondiale, la FAO, le Fonds pour l'environnement mondial, le PNUD, le PNUE, l'OMS et l'UNESCO.

La manière dont le monde produit ses aliments devra radicalement changer afin de mieux servir les pauvres et les affamés, si les pays veulent faire face à l'accroissement de la population et aux changements climatiques, tout en évitant l'effondrement des sociétés et l'épuisement de l'environnement. Tel est le message central de l'Évaluation internationale de la science et la technologie agricoles au service du développement. Elle propose une série d'options afin d'ouvrir une voie nouvelle qui reconnaisse mieux le rôle du petit agriculteur, fixe de nouvelles règles et adopte une approche agro-écologique du problème.

Fruit de trois ans d'un travail ayant impliqué 400 scientifiques, piloté par un Bureau composé de représentants gouvernementaux de pays industrialisés et en développement, d'associations de consommateurs, d'ONG, de

producteurs, d'institutions et du secteur privé, cette Évaluation a été approuvée à Johannesburg, le 12 avril, par 57 gouvernements [1]. Le processus avait été lancé en 2002 par la Banque mondiale et la FAO lors du Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable.

À l'origine, le rapport ne devait traiter que de la production mondiale des produits alimentaires. Son champ fut ensuite étendu de façon à couvrir l'équité sociale, les savoirs traditionnels, la santé, les disparités entre les sexes et l'environnement. Pour analyser l'état de l'agriculture mondiale, le rapport examine la problématique des biocarburants (voir [Attendre la seconde génération de biocarburants](#)), des cultures génétiquement modifiées (GM), l'affaiblissement de la biodiversité, les applications du savoir-faire traditionnel, la tension des marchés, les droits de propriété intellectuelle, la dégradation de l'environnement et les répercussions des changements climatiques. Il est divulgué au moment même où de multiples émeutes répondent à la montée en flèche des prix alimentaires.

Tensions autour de la table

La rédaction du rapport n'a pas, elle non plus, échappé aux tensions. Les représentants de l'industrie ne partageaient pas toujours les vues des autres membres du Bureau, notamment en matière de cultures GM. En octobre, la tension atteignit un sommet lorsque deux membres de CropLife International – Monsanto et Syngenta – se dissocièrent de l'Évaluation.

Dans un éditorial de janvier intitulé « Deserting the Hungry ? » (L'abandon des affamés ?), Nature citait le porte-parole de CropLife déclarant que la décision de quitter la table des débats « était due au fait que ses membres n'arrivaient pas à faire prendre en compte dans le projet du rapport le point de vue des industriels. En particulier, le fait que la biotechnologie était essentielle pour réduire la pauvreté et la faim, et que ce point de vue était basé, en partie, sur la demande (croissante) des agriculteurs du monde en développement pour des cultures biotechnologiques ». Mais, commentait l'éditorial, « l'idée que la biotechnologie ne peut, à elle seule, réduire la faim et la pauvreté est une opinion largement partagée chez les spécialistes de l'agronomie et les décideurs ».

Robert Watson, chef de l'équipe d'évaluation, a minimisé ce revers. « Je savais d'avance que c'était une expérience sociale à tenter » a-t-il confié à Science, en mars. Pour l'ancien conseiller scientifique en chef de la Banque mondiale, « si nous pouvons susciter un débat, pour savoir, par exemple, dans quelle mesure l'agronomie répond aux besoins des pauvres et si tout le monde a quelque chose à gagner à la liberté des échanges, c'est déjà une réussite ».

[Encadré. Questions d'agro-biotechnologie et de génie génétique](#)

Aux pays en crise d'atteindre l'autosuffisance

« Nous sommes peut-être arrivés à un tournant en agriculture » remarque Guillen Calvo, de l'UNESCO. « Après avoir incité pendant des décennies les pays pauvres à développer la culture d'aliments d'exportation, afin d'acquérir des devises pour rembourser leurs dettes et pour d'autres besoins, toutes les grandes agences de développement conseillent désormais aux mêmes pays de réinvestir dans l'agriculture vivrière ».

Les pratiques de l'agriculture moderne apparaissent de plus en plus comme contraires à l'intérêt des pauvres. Que s'est-il passé ? Les variétés modernes ont été introduites afin d'améliorer les rendements et donc de réduire la faim, tout en évitant une extension démesurée des terres agricoles. Les nouvelles variétés de céréales, notamment, mais aussi celles de tubercules et de racines, de protéines et de fleurs ont alors été adoptées quasi-partout. L'Asie cultive des variétés modernes de céréales sur 60 à 80 % de ses terres agricoles. Il en va de même en Amérique latine. Grâce aux progrès de l'agronomie – en génétique, irrigation, sélection du bétail – et au recours généralisé aux engrais, aux pesticides et à la mécanisation, les variétés modernes ont fourni suffisamment de nourriture pour réduire de moitié la sous-alimentation en Asie, au Pacifique et en Amérique latine par rapport à 1970.

Toutefois, alors que la consommation alimentaire par habitant a augmenté – 61 % de la population mondiale absorbe désormais plus de 2 730 kilocalories par jour –, on estime qu'un tiers de l'humanité « n'a pas été touché par la science agricole moderne ». Tout le monde n'a pas, évidemment, bénéficié de la Révolution verte [2]. Dans la majeure partie de l'Afrique et de l'Asie orientale par exemple, les pays ont tardé à adopter les variétés modernes de cultures. En

Afrique subsaharienne, où l'agriculture représente en moyenne 32 % du PIB régional, le taux de rendement par habitant a baissé entre 1970 et 1980, pour stagner depuis. Quelque 30 % des Africains souffrent en permanence de la faim.

La pauvreté reste cependant endémique même dans des pays tels que l'Inde, le Mexique et la Thaïlande, qui se sont convertis aux variétés modernes de cultures. Comment se fait-il que l'on estime à environ 43 % la part de la population rurale de Thaïlande – première exportatrice mondiale de riz – qui vit actuellement en dessous du seuil de pauvreté, alors même que ses exportations de produits agricoles ont augmenté de 65 % entre 1985 et 1995 ?

Comment se fait-il qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, qui produisent un tiers des cultures transgéniques du monde, 37 % de la population vit toujours en dessous du seuil de pauvreté et 10% souffre encore de malnutrition, en dépit de l'accroissement des rendements ? Pourquoi, lorsque le plus gros exportateur de produits alimentaires de la planète, l'Amérique latine, bénéficie d'abondantes ressources en eau et de vastes espaces de terres arables, la région importe-t-elle la majeure partie de son alimentation, ce qui la rend tributaire des marchés internationaux et bouleverse la production locale ?

Comment se fait-il qu'en Inde, l'un des plus grands bénéficiaires de la Révolution verte, le nombre de paysans sans terre soit passé de 28 millions à plus de 50 millions entre 1951 et les années 1990 ? Et pourquoi l'Inde se débat-elle avec l'un des taux de malnutrition infantile les plus élevés du monde ?

L'Évaluation conclut que les politiques internationales actuelles « prônant la croissance économique par l'agriculture n'apportent pas nécessairement une réponse au problème de la pauvreté ». Elle rappelle que les politiques d'ajustement structurel imposées par la Banque mondiale ces dernières décennies ont eu pour effet, entre autres, l'abandon de leurs terres par les paysans pauvres qui ne pouvaient plus acheter les intrants tels qu'engrais, insecticides et pesticides exigés par les variétés modernes de céréales. Selon l'Évaluation, le coût de ces intrants est l'une des causes en Inde et ailleurs, d'une forte migration des campagnes vers les villes des paysans à la recherche d'emplois.

La libéralisation du commerce agricole ne semble pas, non plus, avoir sensiblement aidé les petits producteurs ou les communautés rurales dans la majeure partie du monde. Le Kenya, par exemple, était autosuffisant en produits alimentaires jusqu'aux années 1980. Il en importe aujourd'hui 80 %, alors même que 80 % de ses exportations proviennent de l'agriculture.

Le rapport en conclut qu'« ouvrir les marchés agricoles nationaux à la compétition internationale avant la mise en place d'un minimum d'infrastructures et d'organismes nationaux peut affaiblir l'agriculture et les politiques de réduction de la pauvreté, et nuire à l'environnement et la sécurité alimentaire ».

L'exemple le plus flagrant des effets pervers de la libéralisation du commerce est peut-être celui du Mexique. Lieu de naissance du maïs, le Mexique a commencé à en acheter des quantités considérables aux États-Unis, après avoir signé l'Accord nord-américain de libre échange avec les États-Unis et le Canada, au début des années 1990. Le maïs états-unien, subventionné, se vendait à un prix plus avantageux que le maïs mexicain, ce qui entraîna une dépendance par rapport au produit importé. Lorsque les États-Unis décidèrent de consacrer à la production d'éthanol une partie de leurs récoltes, la diversification du marché fit monter le prix du maïs et la tortilla, aliment de base au Mexique, devint hors de prix pour la plupart des Mexicains, ce qui provoqua, l'année dernière, des « émeutes de la tortilla » qui ne se calmèrent que lorsque le gouvernement imposa un plafond au prix du maïs.

Le gouvernement chinois estime que 10 millions d'agriculteurs seront déplacés suite à l'application des règlements de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) par la Chine, et que le revenu de 200 autres millions de paysans diminuera au fur et à mesure de l'entrée en vigueur des mesures de libéralisation des échanges et de l'industrialisation de l'agriculture.

Même en Amérique du Nord, où la production agricole est la plus industrialisée, 38 000 petites exploitations ont fait faillite entre 1995 et 2000 aux États-Unis, et l'endettement des agriculteurs du Canada a presque doublé après l'Accord de libre échange Canada–États-Unis de 1989.

Bien que certains membres de l'OCDE aient à souffrir du régime actuel du commerce, beaucoup « sont profondément opposés à toute modification des règlements ou des systèmes de subventions. Si des réformes ne sont pas entreprises

ici, beaucoup des pays les plus pauvres connaîtront de sérieuses difficultés ... » remarque Hans Herren, l'un des vice-présidents de l'Évaluation.

Sorgho ou cacao

« Les gouvernements semblent unanimes à penser que les pays en crise [3] devront réussir à atteindre l'autosuffisance alimentaire », remarque Calvo. « Autant dire qu'on reconnaît enfin que l'agriculture n'a pas pour unique mission de procurer des devises à investir dans d'autres secteurs. Il va falloir redynamiser cette agriculture locale tout en valorisant les marchés locaux et régionaux. Les pratiques agricoles modernes reposent sur une approche industrielle faisant fi du petit producteur qui d'ailleurs est de plus en plus souvent une femme ».

« L'Évaluation souligne le fait que l'agriculture intensive, centrée sur les cultures d'exportation comme le coton, le café, le soja et le palmier à huile, a ravagé l'environnement sans contribuer sensiblement à réduire la pauvreté », signale Calvo. « Nous constatons aujourd'hui que les politiques favorisant les cultures commerciales au détriment des cultures vivrières ont rendu ces pays totalement tributaires de leurs importations. L'Évaluation nous a permis d'ouvrir les yeux sur les échecs et les erreurs du passé ».

« Les gouvernements peuvent être unanimes aujourd'hui à estimer qu'il faut revigorer la production des aliments de base et/ou l'agriculture vivrière », ajoute Calvo, « mais ils ont des opinions divergentes sur la façon d'y parvenir. L'Évaluation nous invite à nous concentrer sur l'agriculture du petit paysan, à faire un meilleur usage des savoirs locaux et communautaires et à favoriser les pratiques utilisant moins d'intrants chimiques tels que les engrais, pesticides et insecticides. L'objectif général étant, évidemment, de retrouver l'autosuffisance tout en protégeant l'environnement ».

Dans ces circonstances, certains nouveaux concepts et paradigmes gagnent du terrain. Les auteurs du chapitre sur l'Amérique latine utilisent souvent, par exemple, le terme de souveraineté alimentaire, lancé en 1996. Ce concept bien connu, et âprement débattu, va au-delà de l'autosuffisance alimentaire. Il défend le droit des peuples à définir par eux-mêmes leurs systèmes d'alimentation, d'agriculture, d'élevage et de pêcheries, par opposition au diktat qui leur serait imposé, dans une grande mesure, par le marché international. La souveraineté alimentaire jouit du soutien des peuples autochtones, des paysans, de certains groupements d'agriculteurs et d'organisations environnementales, mais n'a pas la faveur des économistes qui défendent le libre commerce international.

Pourquoi les pauvres sont-ils les perdants du commerce agricole

Les pays industrialisés produisent environ 63 % des exportations agricoles mondiales. À l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, tous les pays de l'OCDE protègent ces productions par d'importantes subventions et tarifs (barrières douanières). Ces mesures représentaient en 2000–2002 environ 45 % du prix à la production avant exportation. À l'inverse, « les pays en développement ont, dans l'ensemble, ramené de 30 % en 1990 à 18 % en 2000 la moyenne de leurs tarifs agricoles » souligne le rapport.

L'Accord de l'OMC sur l'agriculture limite les possibilités de subvention de leurs producteurs par les gouvernements. Pour les pays en développement, le plafond est fixé à 20 %. De fait, les contraintes financières empêchent ces gouvernements de soutenir substantiellement leurs producteurs : de 2 % par exemple au Bangladesh, ou de 8–10 % en Inde et au Vietnam. Les pays émergents, comme l'Inde, tentent d'obtenir « des accords compatibles avec leur propre niveau actuel de subvention et réduisant le niveau autorisé pour les pays développés ».

Cela vient du fait que les petits producteurs souffrent de la concurrence des importations, qui sont moins chères que leurs propres produits en raison des fortes subventions fournies par les pays de l'OCDE, comme l'a montré l'émeute des tortillas du Mexique. Pour prendre un autre exemple, l'ouverture de certains secteurs des marchés agricoles au libre échange a fait chuter de 55 % les prix du coton en Inde entre 1996 et 2003, face aux importations compétitives de producteurs subventionnés, comme ceux des États-Unis. Beaucoup de cultivateurs de coton indiens, ruinés, ont alors été acculés au suicide.

Mais subventionner les produits alimentaires des agriculteurs nationaux pour les aider à affronter la concurrence des

importations de producteurs, eux aussi subventionnés, peut avoir des effets pervers. « Dans la ceinture de la Révolution verte de l'Haryana, au Pendjab indien, par exemple, la persistance des aides au prix plancher du blé et du riz contrarie durablement tout effort de diversification », souligne l'Évaluation, « car les revenus assurés par les prix garantis des céréales freinent le passage à des cultures plus risquées et peut-être plus rentables ».

« Il est impossible d'appliquer des règles uniformes aux pays développés et en développement quant à la forme et au taux des subventions », conclut l'Évaluation. « Les pays les moins développés ne peuvent pas se mesurer à la compétitivité de pays ayant des économies plus riches et plus complexes. Un accès différentiel au marché, pour des périodes prescrites, peut aider ces pays à être bénéficiaires dans des échanges internationaux ». La Banque mondiale met en route un projet qui évaluera l'impact des stratégies de libéralisation et d'ajustements structurels sur les revenus des ruraux.

L'agriculture dégrade considérablement les terres et les eaux

« Généralement considérés comme une réussite, les gains de productivité dans l'agriculture mondiale sont répartis de façon inégale », remarque Watson. Par ailleurs, « nous plaçons sur nos tables des aliments qui semblent bon marché mais qui, sans être toujours bons pour la santé, nous coûtent cher en termes d'eau, de sols et de diversité biologique dont notre avenir dépend. » On estime qu'un tiers de la surface sérieusement endommagée de la Terre l'a été par la faute des pratiques agricoles.

L'Évaluation remarque qu'en Asie orientale, centrale et dans le Pacifique, le développement de l'agriculture s'oriente vers une pollution aggravée, « notamment par l'azote ». Quelque 60 % des écosystèmes y sont dégradés ou exploités de façon non durable, et la pollution par l'azote contenu dans les engrais et les déchets des animaux domestiques devrait encore augmenter. En l'absence de volonté politique, déclare l'Évaluation, la descente inexorable vers les troubles socioéconomiques et la dégradation de l'environnement peut s'accélérer, voire devenir irréversible ».

L'irrigation a été déterminante dans les gains de productivité dus aux nouvelles variétés de cultures réagissant aux engrais. Entre 1961 et 2000, la surface des terres irriguées dans le monde a doublé pour atteindre 277 millions d'ha, soit environ 18 % des terres mises en culture. Aujourd'hui, deux tiers des terres irriguées du monde se situent en Asie, où elles constituent environ 35 % des terres cultivées. Quelque 40 % de la production des céréales mondiales proviennent des terres irriguées, dont 80 % de la Chine. Et cependant, dans plusieurs pays asiatiques de culture intensive, le rendement des céréales n'augmente plus, en dépit de l'irrigation. L'augmentation des rendements en Asie orientale et centrale se situe, par exemple, généralement en dessous des moyennes mondiales, et ces pays sont, au final, pour la plupart, des importateurs de produits alimentaires.

L'irrigation a coûté cher, en termes sociaux et environnementaux. Des communautés entières ont été déplacées pour faire place à de hauts barrages ; le détournement de l'eau des fleuves, des lacs, des oasis et autres terres humides tributaires des eaux souterraines a provoqué la salinisation, l'érosion des chenaux, une baisse de la biodiversité, l'introduction d'espèces envahissantes, des problèmes de qualité de l'eau et d'isolement génétique, pour cause de fragmentation des habitats. Elle a aussi pénalisé les pêcheries de plaines d'inondation et autres sites, intérieurs et côtiers.

La salinisation et l'engorgement des sols provoqués par une irrigation inefficace ont créé de graves problèmes en Asie centrale et occidentale et en Afrique du Nord ; ils affectent plus de la moitié des terres irriguées des plaines de l'Euphrate et du Pakistan. Entre temps, près de la moitié des ressources renouvelables en eau de la région se trouvent en dessous du minimum nécessaire au développement (500 m³ par personne et par an).

L'accroissement de la population va exacerber la compétition pour l'usage de l'eau. L'agriculture figure déjà pour 70 % dans la consommation totale de l'eau. L'Évaluation prévient : « l'accroissement de la population et le changement des habitudes alimentaires devraient conduire, si la consommation se maintenait au rythme actuel, à augmenter de 70 à 90 % les besoins en eau pour la production d'aliments et de fibres ». En y ajoutant les effets prévus des changements climatiques en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, on obtient un cocktail explosif. D'ici à 2020, la quantité d'eau disponible par personne en Asie de l'Est et du Sud et dans le Pacifique, par exemple, va tomber à environ un tiers de son niveau de 1950, ou peut-être moins encore.

La biodiversité menacée par l'agriculture

L'une des causes les plus insidieuses de la crise actuelle est l'uniformisation des habitudes alimentaires dans le monde entier. « De nombreux pays ont remplacé leur alimentation traditionnelle par un modèle plus occidental, centré sur un petit nombre de céréales et une copieuse consommation de viande et de sucre », remarque Calvo. « Ils deviennent ainsi très dépendants des marchés étrangers. Nous n'avons pas encore atteint le point de non-retour, mais le message est clair : si ces pays ne conservent pas une large biodiversité agricole, ils risquent une dépendance de plus en plus grande vis-à-vis d'un choix de plus en plus restreint de céréales ».

La perte de diversité génétique pose un grave problème au sud du Sahara, par exemple, car plusieurs espèces et cultures qui ne figurent qu'en très faible proportion dans les échanges mondiaux sont, en fait, des aliments de base locaux, comme le tef et le yam. Il est paradoxal que l'Afrique subsaharienne manque d'aliments riches en micronutriments, malgré son potentiel considérable de ressources génétiques agricoles. L'Éthiopie, par exemple, possède 12 plantes qui pourraient fournir des récoltes précieuses, comme le légume gombo (*Abelmoschus esculantus*) et la légumineuse yeheb (*Cordeauxia edulis*).

Si le commerce international encourage une spécialisation très exclusive d'un petit nombre de produits, la mise au point de variétés améliorées s'est, elle aussi, concentrée sur une étroite gamme de céréales et d'animaux, ce qui menace d'extinction les variétés négligées, en dépit de leur inestimable contribution au pool génétique et de leur rôle dans l'économie locale.

Les pratiques agricoles nocives, telles que l'abus d'engrais azotés, la mauvaise irrigation ou la contamination involontaire de végétaux et d'arthropodes par des cultures génétiquement modifiées ont également des effets désastreux sur la biodiversité. L'extension du domaine agricole constitue une autre menace, car elle réduit l'espace des habitats naturels et les principaux corridors de migration.

L'Évaluation cite d'autres arguments pour limiter l'accroissement du domaine agricole. Par exemple, l'Afrique aussi bien que l'Amérique latine possèdent « d'importants reliquats de terres non exploitées, qui pourraient être cultivées, mais on estime qu'une très faible proportion de ces zones – 7 % en Afrique, 12 % en Amérique latine et aux Caraïbes –, n'entre pas dans la catégorie des sols soumis aux normes très strictes délimitant une production rentable et durable. Or, a contrario, une bonne partie des zones non exploitées joue un rôle régional et mondial dans la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes, comme les forêts tropicales.

La recherche de monopole sur les gènes végétaux pose aussi un problème à la biodiversité. Dans un reportage, le Washington Post révélait au mois de mai que les trois géants mondiaux de l' « agrobusiness », BASF (Allemagne), Monsanto (États-Unis) et Syngenta (Suisse), « avaient déposé auprès des bureaux du monde entier [environ 530] demandes de brevets d'exploitation portant sur près de deux tiers des familles de gènes capables de s'adapter au changement climatique. » Ces cultures GM ont été traitées de façon à supporter la sécheresse et autres types de stress environnementaux. Selon le Groupe ETC d'Ottawa, organisme militant qui soutient les producteurs de cultures vivrières, et dont le rapport était cité dans le journal, « cette démarche pourrait déstabiliser les institutions de recherche végétale du secteur public ... qui livrent depuis longtemps à titre gratuit leurs variétés améliorées ».

« En général, les brevets de gènes interdisent, de fait, la pratique séculaire de mettre de côté des semences d'une récolte pour la suivante, obligeant au contraire les paysans à acheter chaque année les semences de haute technologie » rappelait le journal. Il citait une demande de brevet de BASF pour un gène tolérant le stress environnemental « qui cherche à empêcher les firmes concurrentes d'utiliser ce gène » dans plus de 30 cultures parmi les plus répandues, comme le maïs, le riz, le soja, le café, le colza et le blé.

Richard Jefferson, fondateur de Cambia, institut à but non lucratif australien qui aide les compagnies à travailler en groupe sur les brevets, adopte un point de vue intermédiaire. « Je ne m'élève pas contre le fait que Monsanto mette au point ces outils », a-t-il déclaré au Washington Post, « ce qui me gêne, c'est que nous n'ayons pas une écologie économique qui permette à d'autres compagnies de se mesurer à elle ».

Réorienter le savoir vers la préservation de l'agro-environnement

L'Évaluation estime que, pour améliorer les pratiques agricoles, il convient de réorienter la masse du savoir et de l'expertise agronomiques que le monde a accumulées ces dernières décennies vers des stratégies favorisant à la fois la productivité et la protection des ressources naturelles, comme les sols, l'eau, les forêts et la biodiversité.

Elle recommande que l'agronomie attache plus d'importance à la sauvegarde des ressources naturelles et aux pratiques « [agro-écologiques](#) ». Ces pratiques comprennent notamment l'emploi d'engrais naturels, de biopesticides (voir Ennemis naturels) et de semences traditionnelles, le rejet de la monoculture – particulièrement exposée aux attaques de parasites et aux maladies – et la réduction des distances entre producteur et consommateur. Alors que les émeutes de la faim atteignent même les villes, l'Évaluation suggère d'encourager l'agriculture périurbaine et les jardins potagers dans les faubourgs. L'agriculture périurbaine présente de nombreux avantages : réduction des coûts de transport – et donc des émissions de gaz à effet de serre et du prix de vente des marchandises –, renforcement de l'usage des cultures locales, entretien de ceintures vertes, et création d'emplois.

L'Évaluation cite d'autres mesures envisageables, comme de mettre fin aux subventions qui suscitent des pratiques non durables telle l'agriculture intensive, ou de laisser faire les lois du marché et autres mécanismes pour réglementer et valoriser par des primes les services agro-environnementaux. Les pays pourraient étudier la possibilité de rétribuer les agriculteurs qui maintiennent, par exemple sans les drainer, des terres humides de grand intérêt, ou qui utilisent les forêts pour réduire les émissions de carbone. Cependant, si les agriculteurs adoptent des pratiques durables, ils devront pouvoir compter sur des droits d'usage et d'occupation à long terme des terres et des eaux, ainsi que sur des mesures de réduction des risques, du type plans de crédit et assurances.

L'Évaluation suggère de mettre en place des mesures incitatives pour organiser la gestion intégrée des attaques de parasites et la gestion d'un plasma de germes respectueux de l'environnement, ainsi que des marchés alternatifs, comme ceux des produits verts, des licences de pratiques durables en foresterie, pêcheries et agriculture organique, ou le renforcement des marchés locaux.

Il existe plusieurs interprétations de la gestion intégrée des parasites, depuis la catégorie passe-partout proposant diverses solutions intensives, au plan technique et biologique – mais sortant du cadre écologique – jusqu'à la gestion intégrée des « pesticides » centrée sur l'emploi de doses réduites de produits moins nocifs et plus sélectifs. CropLife propose des solutions non chimiques comme le contrôle biologique, tout en les qualifiant de « trop souvent peu fiables ou d'une efficacité insuffisante pour un emploi exclusif commercial ».

Il existe un troisième type de gestion intégrée des parasites, qui repose sur le fonds de connaissances techniques des autochtones (l'ethnoscience). La méthode des cultures intercalées en est un exemple, qui consiste à faire pousser simultanément deux ou trois cultures dans un même champ. La gestion intégrée autochtone peut aussi tolérer, à certaines périodes, des mauvaises herbes, des insectes nuisibles et des agents pathogènes, à condition qu'ils donnent matière à aliments, médicaments, éléments à usage cérémoniel et amendement des sols.

L'agriculture organique est aussi une méthode de gestion intégrée des parasites. Elle rejette tout usage d'engrais et de pesticides de synthèse. Les consommateurs – et donc les producteurs – s'y intéressent de plus en plus. Le terme prête à confusion, car organique ne signifie pas nécessairement agro-écologique. Dans certaines régions d'Amérique centrale et en Équateur, par exemple, la production de bananes organiques se pratique comme une vaste monoculture ; elle obtient le label organique parce qu'elle n'utilise pas de produits chimiques.

On affirme souvent qu'avec des rendements plus faibles, l'agriculture organique ne pourra pas fournir de quoi nourrir le monde entier. Une étude controversée [4], citée dans l'Évaluation, concluait, après avoir examiné 300 exemples dans le monde, que « l'agriculture organique pourrait suffire à fournir entre 2 540 et 4 380 kilocalories par personne et par jour », selon les modèles retenus. Les auteurs, travaillant à l'Université du Michigan aux États-Unis, constataient également que, « dans les pays en développement, la production des fermes consacrées à l'agriculture organique dépassait de 57 % celle des exploitations conventionnelles, ce qui prouvait la possibilité réelle d'intensifier la production par les méthodes organiques ».

Intervenir en faveur des petits producteurs

L'Évaluation estime qu'il est plus urgent aujourd'hui de concentrer les politiques agricoles sur le soutien des petits producteurs que vers des solutions techniques. Il rappelle, par exemple, que dans les pays asiatiques en développement, la fracture entre campagne et ville s'est creusée en raison du déplacement des paysans chassés de leurs terres par l'industrie et par l'importance croissante du commerce, qui « a conduit à négliger le développement rural et les secteurs non commerciaux de l'économie ».

Pour Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, il est urgent de mettre fin à la réduction constante des fonds publics consacrés à l'agriculture et au développement rural. Il est convaincu « que le secteur privé se mettrait à investir dans l'agriculture et les activités qui lui sont liées si le secteur public y plaçait des sommes conséquentes ». Devant l'envolée des prix des matières premières, certaines entreprises européennes semblent être déjà prêtes à se mobiliser (voir [Les firmes européennes voient-elles déjà les agriculteurs comme des partenaires ?](#))

« Il nous faut produire davantage de nourriture là où elle manque cruellement », dit Diouf. « Nous devons veiller à ce que les petits producteurs disposent de suffisamment de terres, d'eau et d'intrants nécessaires, comme les semences et les engrais afin... qu'ils puissent accroître leur production dans une conjoncture de prix majorés, améliorer leurs revenus et ... en faire profiter à leur tour les consommateurs ».

La crise alimentaire actuelle sonne le réveil

Le renversement du modèle actuel préconisé dans l'Évaluation en faveur d'une agriculture plus responsable ne peut se réaliser du jour au lendemain. Il demandera aux gouvernements de tous les pays un effort soutenu et coordonné, et au secteur privé un engagement sincère. La crise alimentaire actuelle est un cri d'alarme, qui nous prévient de ce qu'une crise sporadique pourrait devenir chronique si rien n'est fait pour changer, dans les mois et les années à venir, les pratiques de l'agriculture moderne. « L'UNESCO peut y jouer un rôle », conclut Calvo, « en encourageant les agriculteurs à diversifier leurs modes de production et leurs produits, de façon à intégrer dans leurs pratiques les systèmes du savoir traditionnel, et à utiliser la science, la technologie et des pratiques de gestion éclairées de façon à protéger aussi bien la biodiversité agricole que l'environnement en général ».

« Il est temps de dépasser l'image réductrice de l'agriculture comme celle d'une industrie ordinaire », insiste-t-il. « Nous devrions peut-être plutôt parler « d'agri-cultures », au sens de cultures agraires, terme qui me paraît mieux rendre compte de la diversité biologique et culturelle de l'agriculture dans le monde ».

Une occasion se présentera en juillet aux huit pays les plus riches du monde (le G8) d'entamer ce processus de renversement du modèle. Pour la première fois depuis 27 ans, la crise alimentaire mondiale figurera à l'ordre du jour du G8. Yasuo Fukuda, Premier ministre du Japon, accueillera dans son pays cette réunion, qui devrait traiter du commerce des produits alimentaires, des biocombustibles, des moyens de relancer la production agricole et des effets des changements climatiques sur l'agriculture.

L'autre grand rendez-vous de l'agenda international sera la conclusion du cycle de négociations de Doha entre les membres de l'OMC. Toutefois, après plus de six ans de valse-hésitation marqués par de graves désaccords sur la réglementation du commerce des produits agricoles, le cycle de Doha est au point mort. Alors qu'une bonne partie du monde est confronté à une récession économique, exacerbée par les crises alimentaires et énergétiques, cette impasse n'est pas de bon augure pour l'avenir.

Lire l'Évaluation : www.agassessment.org ;

pour en savoir plus : s.arico@unesco.org ; g.calvo@unesco.org

Notes

[1] Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Belize, Bénin, Bhutan, Botswana, Brésil, Cameroun, Chine, Costa Rica, Cuba, Rép. Dém. du Congo, Rép. Dominicaine, El Salvador, Éthiopie, Finlande, France, Gambie,

Ghana, Honduras, Inde, Iran, Irlande, Kenya, Kirghizstan, Rep. Dém. pop. du Laos, Liban, Jam. arabe de Libye, Maldives, Moldavie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Philippines, Pologne, Palau, Roumanie, Sénégal, Iles Salomon, Swaziland, Suède, Suisse, Tanzanie, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turquie, Uruguay, Vietnam, Zambie. Trois gouvernements n'ont pas totalement approuvé le Résumé du Rapport de synthèse : l'Australie, le Canada et les États-Unis

[2] Sur la Révolution verte, voir Planète Science d'octobre 2006

[3] **En Afrique** : Burundi, République Centrafricaine, Congo, Rép. Dém. Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Mauritanie, Ouganda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tchad, Zimbabwe ; **En Asie** : Afghanistan, Bangladesh, Chine, Corée (Rép. Dém. Pop.), Irak, Népal, Sri Lanka, Tadjikistan, Timor Leste, Vietnam ; **En Amérique latine et aux Caraïbes** : Bolivie, République dominicaine, Équateur, Haïti, Nicaragua ; **En Europe** : Moldavie (Source : FAO).

[4] Badgleyal, Catherine et coll. (2007) Organic agriculture and the global food supply. Dans: Renewable Agriculture and Food Systems: 22: 86–108 (Cambridge University Press): <http://journals.cambridge.org>



AUTOMNE 2008

Vol. 5 No. 3

- [Accueil](#)
- [Editorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Tribune](#)
- [Questions / Réponses](#)
- [Avant-propos](#)
- [Pourquoi l'agriculture moderne doit changer](#)
- [L'histoire récente de l'agriculture au Québec](#)
- [Pour un Québec souverain... alimentaires!](#)
- [Réduction du « food miles » : approvisionnement local et agriculture urbaine](#)
- [La gestion des territoires agricoles au Québec](#)
- [Le Québec doit passer à une écoconditionnalité régionale](#)
- [L'aide financière à](#)



Dossier | L'agriculture au Québec : enjeux primordiaux pour son avenir

L'histoire récente de l'agriculture au Québec

Par François Décary-Gilardeau

Il est impossible de faire face aux problèmes contemporains de l'agriculture sans posséder une bonne compréhension de son histoire récente.

Plusieurs décisions prises dans les années 50 ont restructuré et configuré l'agriculture québécoise d'aujourd'hui (Gouin et Morisset, 1990). Au milieu du 20e siècle, l'agriculture était extensive, à faible valeur marchande, irrégulière, non spécialisée et effectuée dans de petites fermes. Aujourd'hui, elle est intensive, axée sur les marchés nationaux et internationaux, et repose sur une spécialisation accrue, où la majorité des revenus est concentrée dans des fermes peu nombreuses et de grande taille. L'industrie

agroalimentaire a elle-aussi connu des changements importants, par exemple, dans le domaine de l'élevage. À l'époque, les fermes s'appuyaient sur des capacités d'abatage et de coupe décentralisées qui reposaient sur les ressources et le savoir-faire locaux. Les abattoirs industriels sont maintenant très peu nombreux et se sont modernisés en suivant une logique d'économie d'échelle.

De la mise en place réelle et effective de la révolution verte au Québec à la crise porcine que l'on vit aujourd'hui, en passant par les accords de libre-échange sur l'agriculture (Uruguay Round) et la publication du rapport Pronovost, le secteur agricole québécois a été bouleversé à de nombreuses reprises et a dû s'adapter pour faire face aux réalités changeantes. L'état de l'agriculture d'aujourd'hui est le résultat de ce long processus et des politiques qui l'ont accompagné.

L'après-guerre et le Comité Héon

[« précédente](#)

1 / 11

[suivante »](#)

[Imprimer l'article](#)

[Envoyer par courriel](#)

Grosueur du texte : [-](#) [+](#)

[L'agriculture : un système à la dérive !](#)
• [Quelle gouvernance pour le secteur de l'agriculture au Québec?](#)



APPUYEZ FRANCVERT

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participez ainsi au développement de FrancVert](#)

ABONNEZ-VOUS! Pour recevoir un message lors de la parution des dossiers

[Envoyer!](#)

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)
[Énergie - Changements climatiques](#) | [Eau et Antenne Saint-Laurent](#)

UQCN | sensible à tous les milieux

FrancVert

LE WEBZINE ENVIRONNEMENTAL

AUTOMNE 2008 | Vol. 5, No. 3

L'histoire récente de l'agriculture au Québec

Par François Décary-Gilardeau

Il est impossible de faire face aux problèmes contemporains de l'agriculture sans posséder une bonne compréhension de son histoire récente.

Plusieurs décisions prises dans les années 50 ont restructuré et configuré l'agriculture québécoise d'aujourd'hui (Gouin et Morisset, 1990). Au milieu du 20^e siècle, l'agriculture était extensive, à faible valeur marchande, irrégulière, non spécialisée et effectuée dans de petites fermes. Aujourd'hui, elle est intensive, axée sur les marchés nationaux et internationaux, et repose sur une spécialisation accrue, où la majorité des revenus est concentrée dans des fermes peu nombreuses et de grande taille. L'industrie agroalimentaire a elle-aussi connu des changements importants, par exemple, dans le domaine de l'élevage. À l'époque, les fermes s'appuyaient sur des capacités d'abatage et de coupe décentralisées qui reposaient sur les ressources et le savoir-faire locaux. Les abattoirs industriels sont maintenant très peu nombreux et se sont modernisés en suivant une logique d'économie d'échelle.

De la mise en place réelle et effective de la révolution verte au Québec à la crise porcine que l'on vit aujourd'hui, en passant par les accords de libre-échange sur l'agriculture (Uruguay Round) et la publication du rapport Pronovost, le secteur agricole québécois a été bouleversé à de nombreuses reprises et a dû s'adapter pour faire face aux réalités changeantes. L'état de l'agriculture d'aujourd'hui est le résultat de ce long processus et des politiques qui l'ont accompagné.

L'après-guerre et le Comité Héon

Dans la première moitié du 20^e siècle, l'agriculture québécoise est une agriculture de subsistance : elle répond principalement aux besoins familiaux et dégage de faibles revenus par la vente ou l'échange. Héritée du passé coloniale, de la grande crise de 1929 et fortement influencée par l'église catholique omniprésente, l'agriculture vivra sa véritable révolution verte dans la foulée et les années subséquentes à la Deuxième Guerre Mondiale. En effet, pour les agriculteurs des pays non directement affectés par la Seconde Guerre Mondiale, cette période leur permet d'avoir accès à un très grand marché. Morisset et Gouin estiment qu'environ 40 000 des 150 000 agriculteurs de l'époque ont profité des marchés d'exportation où les prix ont doublé entre 1939 et 1944, puis triplé en 1948. La fin de la guerre et la reconstruction de l'Europe marqueront durablement la fin des prix élevés des denrées de base.

Figure 1. Évolution du nombre de fermes au Québec

On situe à l'année 1951 le début de la crise du revenu pour les agriculteurs, qui durera jusqu'au milieu des années 60. L'Union catholique des cultivateurs (UCC), qui deviendra l'Union des producteurs agricoles (UPA) en 1972, entame des revendications principalement pour protéger les plus gros agriculteurs liés au marché. Ces derniers, subissaient, d'une part, la compétition canadienne et américaine en surcapacité et, d'autre part, concurrençaient avec quelque 100 000 agriculteurs de petites tailles et peu spécialisés qui grugeaient néanmoins une part importante du marché local. En 1952, le gouvernement unioniste de Maurice Duplessis met en place le Comité Héon qui dépose ses recommandations en 1955. Ce « comité d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs » est dirigé par Georges H. Héon, un juge de district qui abandonne ses fonctions. Le Comité Héon adhère aux revendications du syndicalisme agricole « qui avait alors fait un choix très net sur le type d'agriculture à privilégier au Québec » (Morisset et Gouin, 1990 : 22). Premièrement, le Comité Héon statue que le rôle primordial de l'État consiste à : « soutenir, intensifier l'enseignement agricole, les recherches, la vulgarisation, les services techniques ou spécialisés de la production et la mise en marché; assurer l'inspection et la classification obligatoire des produits dans les meilleurs intérêts des producteurs et consommateurs » (Tremblay et Desrosiers : non daté). Deuxièmement, il insiste sur deux moyens pour sortir l'agriculture de la crise : aider les fermes à se spécialiser et diminuer leur nombre des deux tiers (de 134 000 exploitations à 44 000 environ). Finalement, il recommande la mise en place d'une loi encadrant la mise en marché collective qui obligerait les acheteurs (de plus en plus puissants et organisés) à négocier les conditions de la vente pour un produit visé. Cette loi sera rapidement adoptée par le gouvernement de Duplessis et mènera à la naissance de ce que l'on appelle aujourd'hui les « plans conjoints ».

La commission April, vers un prix juste

La rapide diminution des fermes et la spécialisation de celles restantes n'ont toutefois eu que de faibles impacts sur la capacité des producteurs à vivre confortablement de leur profession. En 1965, on décide de confier à M. Nolasque April, agronome, la direction de la « Commission royale d'enquête de l'agriculture du Québec » qui a pour mandat de trouver des moyens pour développer et rentabiliser l'agriculture. Les recommandations sont nombreuses. Quelques unes auront plus d'impact : identifier et zoner les meilleures terres agricoles pour faciliter les financements gouvernementaux vers les terres ayant le meilleur potentiel et appuyer l'irrigation des meilleures terres pour les rendre plus productives. Loin de s'inquiéter de la diminution du nombre de fermes, M. April cherche à assurer aux agriculteurs restants une qualité de vie décente (Bouchard, 1990) et à consolider l'agriculture québécoise.

Parallèlement à la mise en place de la Commission April, les agriculteurs obtiennent la même année (1965) le pouvoir unique de contingenter la production grâce à l'établissement des quotas. Ainsi les secteurs des œufs, de la volaille et du lait réussiront au début des années 70 à mettre en place un plan conjoint avec plein contingentement et à convaincre les agriculteurs des autres provinces de s'y associer. Cet élément a été essentiel pour mettre en place le contrôle des importations, lequel relève du gouvernement fédéral.

Deux autres dossiers préoccuperont les agriculteurs syndiqués jusqu'à l'élection du gouvernement de René Lévesque, qui marque un tournant important pour l'agriculture québécoise. La première revendication concerne la mise en place d'une assurance-stabilisation ayant pour but de « garantir un revenu annuel net positif aux entreprises agricoles [...] lorsqu'il y a un écart entre le prix moyen de vente d'un produit et son revenu stabilisé basé sur le coût de production

d'une ferme modèle » (Québec, 2008). La deuxième revendication, qui appuie la première, reflète le souhait des agriculteurs d'avoir l'assurance qu'ils obtiendront un prix juste pour leur travail. Inquiets des aléas du marché, les agriculteurs souhaitent obtenir une rétribution juste en fonction de leurs coûts moyens de production. Il est intéressant de remarquer que dans le cas des plans conjoints avec quota, c'est le consommateur qui, par son approvisionnement restreint, assure ce prix juste à l'agriculteur. Alors que dans le cas de l'assurance stabilisation des revenus, cette charge est reléguée plutôt à l'ensemble des citoyens par le biais de leurs taxes et impôts.

Le Parti Québécois et l'agriculture

Pour bien comprendre les nouvelles mesures mises en place par le gouvernement de René Lévesque de 1976, il faut remonter au 27 mars 1969 alors que le gouvernement fédéral annonce la construction de l'aéroport de Mirabel. Ce projet exige l'expropriation de milliers de personnes et s'étend sur près de 100 000 acres, situées sur les meilleures terres du Québec. Selon le premier ministre, Pierre Elliott Trudeau : « Le bien commun exigeait Mirabel [...]. Il est certes impossible d'entreprendre quoi que ce soit de semblable sans causer maints dérangements parfois pénibles. Dans le cas de Mirabel, ils ont été réduits au minimum » (Trudeau, 1975). Ces expropriations ont mis en relief l'importance de protéger les terres agricoles contre les projets de développements. C'est dans cette optique que le Parti Québécois a fait de la protection des terres agricoles un des éléments clés de sa campagne électorale. Le 9 novembre 1978, après la victoire du Parti Québécois, le nouveau ministre de l'Agriculture, Jean Garon, a déposé le projet de loi 90 sur la protection du territoire agricole. Faisant sienne la première recommandation de la Commission April, M. Garon défend ardemment la protection du territoire agricole, qui rappelons-le, ne couvre pas 2 % du territoire québécois. Cependant, ce dernier propose certaines nuances au projet de loi qui est selon lui « essentiellement une mesure à caractère économique [...]. Il ne s'agit pas de protéger des terres pour protéger des terres, comme une fin en soi, mais comme une mesure essentielle au développement économique du secteur agricole et alimentaire au Québec » (Garon, 1978 : cité dans Bouchard, 1990). Ainsi, le zonage agricole servira non seulement à consolider l'agriculture, mais aussi à limiter le développement anarchique (étalement urbain, industrie et commerce) sur les terres agricoles.

Il faut reconnaître l'importance qu'accorde le gouvernement souverainiste à l'agriculture. Dans le même discours, le ministre Garon insiste : « le secteur alimentaire est très important [...]. Il est important de développer ce secteur encore davantage puisque nous importons beaucoup de nourriture au Québec » (Garon, 1978 : cité dans Bouchard, 1990). En 1981, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation publie Nourrir le Québec : perspectives de développement du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation pour les années 80. Ce document propose de développer l'agriculture et l'agroalimentaire québécois tout en réduisant la dépendance alimentaire du Québec envers le reste du Canada et les marchés internationaux. Les différentes mesures adoptées sous le règne du Parti Québécois auront un impact significatif sur la production agricole qui se diversifie et sur la consommation. Ainsi, le contexte économique plutôt favorable de la fin des années 70 et du début des années 80, combiné aux différentes mesures gouvernementales ont eu comme résultat d'augmenter le pourcentage d'auto-approvisionnement du Québec de 47 % à 77 % entre 1976 et 1985 (Solidarité rurale, 2007).

À la conquête des marchés

Vers le milieu des années 80, le prix des céréales sur les marchés mondiaux diminue drastiquement, principalement en raison des programmes d'aides des gouvernements américains, européens et japonais envers leurs producteurs. Comme il est coûteux pour le gouvernement québécois de maintenir l'agriculture québécoise compétitive, le nouveau gouvernement libéral laisse tomber les programmes pour l'auto-approvisionnement.

Le début des années 90 a été marqué par un véritable questionnement sur les politiques agricoles au Québec, inspiré par le courant idéologique dominant du néolibéralisme. C'est dans cette optique que la libéralisation des échanges (incluant l'agriculture) est traitée dans les accords de libre-échange entre le Canada et les États-Unis en premier lieu et dans la renégociation des accords du General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) dans le cadre de l'Uruguay Round [1]. Ces accords internationaux (et les accords bilatéraux qui suivront) auront un impact direct sur la capacité des États ou gouvernements régionaux à appuyer leurs agricultures. Ils étaient perçus comme une menace directe à la survie de l'agriculture québécoise et comme un abandon des principes qui avaient guidé son développement (Debailleul, 1991). C'est d'ailleurs à cette époque que l'on constate une montée des préoccupations concernant la

déstructuration du monde rural, allant jusqu'à se questionner sur la survie même de l'espace socio-économique rural québécois. Ces questionnements mèneront entre autres à la création de Solidarité rurale, à la suite des États généraux du monde rural qui ont eu lieu en 1991 à Montréal. L'industrialisation et la modernisation de l'agriculture ont eu des effets pervers et tangibles sur le monde rural : les emplois agricoles ont diminué de moitié pendant la précédente période et les superficies cultivées ont stagné. (Debailleul, 1991).

Face à cette situation difficile et ces constats, deux rencontres définissent les visées de la politique québécoise en matière d'agriculture, soit le sommet de Trois-Rivières de 1992 et le sommet des décideurs de 1998 à Saint-Hyacinthe. Ces sommets regroupent des partenaires du milieu agroalimentaire qui discutent de problématiques générales pour dégager des orientations pour l'avenir de l'agriculture au Québec. D'une manière forte, les intervenants donnent priorité à la « conquête des marchés » avec comme objectif de doubler les exportations agricoles du Québec (Royer, 2004) « au détriment de la souveraineté alimentaire et de la consolidation de nos réseaux de mise en marché locaux et régionaux » (Bouchard, 2004).

La CAAAQ

Le monde rural et l'agriculture d'aujourd'hui reflètent les décisions et les transformations diverses dans les pratiques. Notre modèle d'agriculture est de plus en plus critiqué et entraîne des conséquences pour l'environnement et la qualité de vie des producteurs (Proulx, 2005), tout en étant très coûteux pour les gouvernements. La tenue de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec (CAAAQ) témoigne bien de l'état de crise que vit actuellement le secteur agricole et par extension le monde rural. Comme le remarque le fondateur et ancien président de Solidarité rurale, Jacques Proulx : « [on] essa[ie] d'étirer un modèle qui craque de partout » (Proulx, 2005).

Bien qu'ayant profité aux agriculteurs pendant quelques années, la conquête des marchés n'est aujourd'hui plus une approche réaliste, en raison des conditions climatiques et des sols désavantageux des pays nordiques. De plus, les attentes sociétales, orientées vers une production soucieuse de la qualité de l'environnement et de la qualité des produits finis, peuvent difficilement accompagner l'agriculture intensive, spécialisée et centralisée d'aujourd'hui.

Les agriculteurs font face à une situation de plus en plus difficile où ils sont confrontés à plusieurs défis et facteurs de stress : le manque de main d'œuvre spécialisée et de relève; l'enjeu de la protection de l'environnement et de la conformité aux normes gouvernementales; la diversification des sources de revenus; l'instabilité des marchés et la concurrence mondiale, même pour les marchés émergents comme le biologique; la baisse des revenus et l'endettement élevé; le coût élevé des quotas; les problèmes de cohabitation et la dévitalisation du monde rural; la gestion des relations avec les employés; la bureaucratie; l'apparition d'infections et le haut taux de suicide chez les agriculteurs (Lafleur et Allard, 2006 et Pelletier, 2006).

Aujourd'hui, l'agriculture doit être orientée en considérant des facteurs, non seulement économiques, mais aussi sociaux et environnementaux. Cette orientation permettra d'améliorer la qualité de vie des agriculteurs et de la population rurale, de répondre au besoin en aliments sains, de garantir un soutien continu pour les pratiques agricoles et de soutenir la vitalité des régions. Il faudrait donc mettre en place les recommandations du rapport Pronovost dans le but d'encourager une agriculture plurielle, multifonctionnelle et durable.

Note

[1] Le cycle de l'Uruguay Round auquel on fait référence ici visait entre autres une réduction des tarifs douaniers pour le secteur agricole, ainsi que diverses mesures visant à diminuer les distorsions causées par les interventions gouvernementales sur le marché.

Bibliographie

Bouchard, R. 2004. « [La crise du revenu des agriculteurs](#) » Union paysanne. En ligne. Consulté le 28 avril 2008.

Bouchard, F. (1990). La protection du territoire agricole au Saguenay : La loi 90, un instrument inefficace?. Mémoire

présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi comme exigence partielle de la maîtrise en étude régionale. 192 pages.

commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ). 2008. Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir, [Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois](#), p. 274. En ligne. Consulté le 16 avril 2008.

Debailleul, G. 1991. Régulation agricole et déstructuration du milieu rural : Le rôle des mesures agricoles. Dans Bernard Bachon (Ed) « Le Québec rural dans tous ses états » 1991. Boréal : Cap Saint-Ignace (Québec). pp. 127-147.

Lafleur, G. et M. Allard. 2006. [Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec](#). En ligne. consulté le 6 mars 2007

Morisset, M. et D-M. Gouin. 1990. « Aperçu du Québec agricole », dans J. Franquen. 1990. Agriculture et politiques agricoles en France et au Québec : Transformations économiques et sociales. Presses de l'Université du Québec : Sainte Foy, Québec. pp. 21-30.

Pelletier, S. 2006. Le développement durable pour la Coop fédérée : pertinence, enjeux et positionnement stratégique. Essai présenté au Centre Universitaire de Formation en Environnement, Université de Sherbrooke.

Proulx, J. 2005. Gestion durable des territoires agricoles et besoins des collectivités locales : problématiques et perspectives. Discours tenu dans le cadre des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, 29 avril 2005, Québec.

Québec. 2008. « [Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles \(ASRA\)](#) ». Service Québec. En ligne. Consulté le 3 avril 2008.

Royer, A. 2004. Crise de régulation des agricultures française et québécoise et perte de multifonctionnalité de l'agriculture. Mémoire présenté à la faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en économie rurale pour l'obtention du grade maître ès sciences. Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval. 115 p.

Solidarité rurale. 2007. [Contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec : Un autre modèle est possible. Mémoire présenté dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec](#). En ligne. Consulté le 3 avril 2008.

Tremblay, J. ET E. M. Desrosiers. 2005. « 9 avril 1952 – [Établissement d'une Commission d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs](#) ». Université Sherbrooke, Sherbrooke. En ligne. Consulté le 3 avril 2008.

Trudeau, P-E. 1975. « [Mirabel, l'aéroport de l'an 2000](#) ». Prononcé au cours de l'émission L'inauguration de Mirabel, Montréal. En ligne. Consulté le 3 avril 2008.



AUTOMNE 2008

Vol. 5 No. 3

- [Accueil](#)
- [Editorial](#)
- [Articles](#)
- [Dossier](#)
- [Nos liens](#)
- [A lire / A voir](#)
- [Tribune](#)
- [Questions / Réponses](#)

- [Avant-propos](#)
- [Pourquoi l'agriculture moderne doit changer](#)
- [L'histoire récente de l'agriculture au Québec](#)
- [Pour un Québec souverain... alimentaires !](#)
- [Réduction du « food miles » : approvisionnement local et agriculture urbaine](#)
- [La gestion des territoires agricoles au Québec](#)
- [Le Québec doit passer à une écoconditionnalité régionale](#)
- [L'aide financière à](#)



Dossier | L'agriculture au Québec : enjeux primordiaux pour son avenir

Pour un Québec souverain... alimentaires !

Par Antoine Trottier

En ce temps de crise alimentaire internationale, la souveraineté alimentaire est vue comme une solution logique pour les pays du sud et éthique pour ceux du nord.

Au moment où plusieurs parlent d'une crise alimentaire, dans laquelle l'offre des marchés internationaux serait inférieure à la demande de la population croissante, plusieurs appellent à une plus grande autonomie des peuples en matière de sécurité alimentaire. Or, entre les notions de protectionnisme, isolationnisme, autosuffisance alimentaire, ouverture des marchés, libre-échange et dumping, plusieurs la

des marques, libre-échange et dumping, navigue le concept de souveraineté alimentaire. Rassembleur, ce concept est revendiqué par la majorité des acteurs des milieux agricoles de la planète et est fortement appuyé par les différentes associations agricoles au Québec. Il appert toutefois que sa signification varie considérablement selon l'interlocuteur. Comme ce fût le cas pour le développement durable, assistons-nous à la dilution d'un concept ?

D'où vient le concept de souveraineté alimentaire?

La souveraineté alimentaire est un concept créé par l'organisme Via Campesina et portée au public par le Sommet mondial de l'alimentation de 1996, organisé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Via Campesina est un mouvement international qui défend les intérêts de ses membres (petites et moyennes entreprises, travailleurs agricoles, peuples autochtones, ...) La souveraineté alimentaire s'inscrit en faveur à une vision

[« précédente](#)

1 / 12

[suivante »](#)

[Imprimer l'article](#)

[Envoyer par courriel](#)

Grosseur du texte : [-](#) [+](#)

[L'agriculture : un système à la dérive !](#)
• [Quelle gouvernance pour le secteur de l'agriculture au Québec?](#)



APPUYEZ FRANCVERT

[Faites un don ou devenez membre de Nature Québec et participez ainsi au développement de FrancVert](#)

ABONNEZ-VOUS! Pour recevoir un message lors de la parution des dossiers

[Envoyer!](#)

[Comment soumettre un texte](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#)
[Biodiversité](#) | [Foresterie](#) | [Agriculture](#) | [Aires Protégées](#)
[Énergie - Changements climatiques](#) | [Eau et Antenne Saint-Laurent](#)

UQCN | sensible à tous les milieux

FrancVert

LE WEBZINE ENVIRONNEMENTAL

AUTOMNE 2008 | Vol. 5, No. 3

Pour un Québec souverain... alimentaires !

Par Antoine Trottier

En ce temps de crise alimentaire internationale, la souveraineté alimentaire est vue comme une solution logique pour les pays du sud et éthique pour ceux du nord.

Au moment où plusieurs parlent d'une crise alimentaire, dans laquelle l'offre des marchés internationaux serait inférieure à la demande de la population croissante, plusieurs appellent à une plus grande autonomie des peuples en matière de sécurité alimentaire. Or, entre les notions de protectionnisme, isolationnisme, autosuffisance alimentaire, ouverture des marchés, libre-échange et dumping, navigue le concept de souveraineté alimentaire. Rassembleur, ce concept est revendiqué par la majorité des acteurs des milieux agricoles de la planète et est fortement appuyé par les différentes associations agricoles au Québec. Il appert toutefois que sa signification varie considérablement selon l'interlocuteur. Comme ce fût le cas pour le développement durable, assistons-nous à la dilution d'un concept ?

D'où vient le concept de souveraineté alimentaire?

La souveraineté alimentaire est un concept créé par l'organisme Via Campesina et portée au public par le Sommet mondial de l'alimentation de 1996, organisé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

(FAO). Via Campesina est un mouvement international qui défend les intérêts de ses membres (petites et moyennes entreprises, travailleurs agricoles, peuples autochtones, ...) La souveraineté alimentaire s'inscrit en faux à une vision capitaliste de l'agriculture, qui prioriserait le commerce international au détriment de l'alimentation des populations. Selon Via Campesina, l'industrialisation de l'agriculture et son ouverture sur les marchés internationaux n'ont pas permis et ne permettraient pas d'éradiquer la faim dans le monde. Même qu'en raison des diverses stratégies de dumping (vendre un produit à un prix inférieur à son prix de revient), elles rendent certaines populations dépendantes de l'importation et vulnérables aux fluctuations du marché. Selon les promoteurs de la souveraineté alimentaire, la présente crise alimentaire ne serait pas causée uniquement par la croissance démographique, mais aussi par l'échec d'une gestion néolibérale de l'agriculture mondiale. N'est-il pas paradoxal que des pays où l'agriculture est un secteur majeur n'arrivent pas à nourrir leur population en raison de la surspécialisation de leurs productions ?

Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire?

C'est entre autres pour se prémunir de telles aberrations et des aléas du marché qu'a été inventé le concept de souveraineté alimentaire. Lors de la déclaration de Nyéléni en 2007, il a été décrété que la souveraineté alimentaire est « le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles » (Nyéléni, 2007). Via Campesina inclut plusieurs éléments dans le concept de souveraineté alimentaire, dont :

- donner la priorité à la production locale et régionale pour nourrir la population, avant l'exportation;
 - autoriser les États/Unions à se protéger des importations à trop bas prix;
 - donner le droit aux paysans de produire des aliments et le droit au consommateur du choix des produits à consommer;
 - autoriser des soutiens publics aux paysans, à condition qu'ils ne servent pas directement ou indirectement à exporter à bas prix;
 - garantir une stabilité des prix agricoles au niveau international par des accords internationaux de maîtrise de la production;
 - faire participer les populations dans le choix des politiques agricoles;
 - promulguer une agriculture durable et soucieuse de l'environnement.
- (Via Campesina, 2007)

La souveraineté alimentaire, qui ne faut pas confondre avec la sécurité alimentaire, laquelle fait référence à l'accès à de la nourriture et à de l'eau de qualité et de quantité suffisante, vise surtout la réglementation des échanges agricoles internationaux et l'instauration de pratiques agricoles augmentant l'autonomie des peuples en matière d'alimentation. La sécurité alimentaire se trouve donc englobée par le concept de souveraineté alimentaire. Elle se veut une solution plus profonde aux problèmes d'accès à la nourriture et vise à réduire la dépendance de certains pays à l'aide alimentaire internationale, pratique typiquement appuyée par des organismes à vocation de sécurité alimentaire (Chartrand et Rochette, 2007).

Entre rassemblement et dissension

Nombreux organismes ont ratifié la déclaration de Nyéléni lors du Forum Mondial pour la Souveraineté Alimentaire, autant au nord qu'au sud, pour un total de 500 représentants de 80 pays différents, dont l'Union paysanne (UP) aussi membre de Via Campesina. Au Québec, le concept impressionne par son potentiel rassembleur et, fait étonnant, il est soutenu à la fois par l'Union des producteurs agricoles (UPA) et l'UP ! Parle-t-on de la même souveraineté alimentaire ? Essentiellement, l'UPA et l'UP prônent les mêmes principes. Concrètement, par contre, on retrouve les mêmes divergences traditionnellement présentes entre les deux unions, mais autour d'un tout nouveau discours. La souveraineté alimentaire se trouve donc moulée aux idéologies respectives des deux unions.

Du côté de l'UP, la souveraineté alimentaire est au diapason avec la vision de Via Campesina, c'est-à-dire qu'elle rime avec une agriculture à fonction alimentaire de proximité, limitant les transports d'aliments, ayant une fonction écologique, favorisant l'autonomie des régions et des municipalités, créant des emplois et des produits diversifiés et dynamisant les économies locales (Villeneuve, 2008). Du côté de l'UPA, la souveraineté alimentaire se veut

principalement la réclamation de politiques gouvernementales visant le protectionnisme de l'État quand le marché est défavorable aux agriculteurs, et l'ouverture des marchés quand cela leur est profitable. (Dupont, 2007).

UPA : porte-étendard de la souveraineté alimentaire?

Sous la nouvelle présidence de M. Christian Lacasse à l'UPA, les membres du syndicat agricole se sont ralliés à l'unanimité pour faire de la souveraineté alimentaire leur nouveau fer de lance. Notamment, l'UPA a clairement appuyé le principe de souveraineté alimentaire dans son mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec (CAAAQ). De plus, l'UPA a confié à l'ancien responsable de la campagne agriculture écologique d'Équiterre, M. Frédéric Paré, le mandat de coordonner son nouveau projet de souveraineté alimentaire. Finalement, l'UPA s'est rapproché d'Équiterre, à travers plusieurs événements, dont le Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire. La déclaration qui en a abouti a été ratifiée par 45 organisations, associations et unions de producteurs et d'éleveurs québécois, en plus d'organismes comme GO5 et Greenpeace. L'Union paysanne était évidemment absente. Selon cette nouvelle coalition, la souveraineté alimentaire est possible avec le renforcement des outils déjà présents au Québec, comme les marchés publics, la gestion de l'offre, la mise en marché collective des produits agricoles et l'agriculture soutenue par la communauté (Bulletin UPA, 2007).

Selon plusieurs, l'UPA a ni plus ni moins usurpé le concept de souveraineté alimentaire pour en détourner le sens et redorer son image. L'UPA agirait ainsi en raison des pressions populaires manifestées autour de différents enjeux environnementaux en milieux agricoles (algues bleues, qualité de l'eau, qualité de l'air, érosion des sols, coupe des boisés agricoles) et par rapport à la qualité de l'élevage des animaux (circovirus porcin, encéphalopathie spongiforme bovine, grippe aviaire, fièvre aphteuse, stérilité, OGM et autres tares de l'agro-industrialisation). Selon l'UP, le discours de l'UPA en matière de souveraineté alimentaire sert surtout à valoriser leurs acquis, comme les quotas et les plans conjoints, à travers un nouveau discours socialement acceptable. Le fond de leur vision de l'agriculture n'aurait toutefois pas changé (Villeneuve, 2007).

Agriculture et marché international

Comme le souligne bien le rapport Pronovost, même si plusieurs versions de la souveraineté alimentaire ont été présentées à la CAAAQ, il réside tout de même des points de convergence. Un de ceux-ci est de développer des politiques pour contrer la « libération trop grande des marchés des produits agricoles » (Pronovost, 2008) et de réduire le plus possible la place de l'agriculture dans les accords de libre-échange (OMC). Bien avant l'arrivée de la souveraineté alimentaire au sein de l'UPA, une délégation de producteurs québécois s'était présentée en 2006 à Genève pour négocier la place de l'agriculture au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sans succès. À l'OMC, on déclare que l'ouverture des marchés améliore les prix mondiaux et le sort des agriculteurs de tous les pays, en leur donnant accès à des marchés plus lucratifs (Lévesque, 2006). La Fédération des producteurs de lait du Québec, qui jouit d'un mécanisme de gestion de l'offre, et plusieurs membres de l'UPA sont en désaccord avec l'OMC et souhaitent « sortir l'agriculture de l'OMC », pour la placer sous l'égide d'une organisation internationale neutre comme la FAO (Laroque, 2008). Enfin, les signataires de la déclaration du Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire souhaiteraient des « gouvernements provincial et fédéral, qu'ils défendent et fassent la promotion de la gestion de l'offre auprès des instances commerciales internationales comme l'OMC » (Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire, 2007).

Solidarité internationale

Un autre point de convergence entre les différents groupes est la nécessité de conserver une position de solidarité à l'égard des pays moins développés que le Québec. En réalité, cet élément est un prolongement de la lutte contre l'OMC. Dans la déclaration du Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire, on mentionne explicitement que la « libéralisation aveugle » ne répond pas au besoin fondamental de s'alimenter de la population mondiale. M. Christian Lacasse vilipendait même, dans un récent éditorial, l'agenda agricole d'organismes comme l'OMC et la Banque mondiale, qui constitue un échec retentissant, causant la déstructuration de l'agriculture, la précarité de la sécurité alimentaire et l'exode rural dans les pays en voie de développement (Lacasse, 2008). Selon lui, une coopération envers ces pays passe donc par une lutte conjointe contre l'OMC. Le retrait de l'agriculture des échanges

commerciaux réglerait donc les problèmes agricoles autant au nord qu'au sud.

À la conquête des marchés !

Si l'on se rappelle bien pourtant, face à l'ouverture imminente des marchés agricoles au début des années 1990 par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), la Coop fédérée et l'UPA avaient convaincu l'État québécois de les soutenir dans la « conquête des marchés », principalement celui du porc. Ce marché non réglementé par des quotas a été profitable économiquement, représentant même le fleuron de l'exportation du Québec pendant près d'une décennie. Ces dernières années, on parle par contre d'une crise de l'industrie, se perpétrant dans tous les maillons de l'élevage du porc, de la culture du maïs jusqu'à l'abattoir. On cite pour cause la hausse du dollar canadien, la hausse du prix du maïs, l'épidémie du circovirus, la forte compétition des mégaporcherie états-uniennes et les faibles coûts de production des pays « émergents » comme le Brésil. Maintenant que le marché est moins favorable, les producteurs se retranchent vers l'aide de l'État québécois, qui s'est totalisée à 1,39 milliard dans les dix dernières années. Cette aide s'est élevée à 375 millions seulement pour l'année 2007 (Pronovost, 2008 ; Proulx, 2007) et a été décriée par plusieurs, dont l'Institut économique de Montréal ! Maintenant que l'on souhaite fermer les frontières pour protéger nos marchés et vendre notre porc subventionné, peut-on réellement parler de souveraineté alimentaire ?

Les souverains québécois

Depuis le rapport Héon (1955) et la modernisation de l'agriculture, celle-ci est passée d'une activité primaire (subsistance) à une activité tertiaire (économique). Sur cette base, la rationalisation des fermes a été particulièrement efficace, puisqu'on dénombrait en 2006 30 675 fermes, comparativement à 155 000 en 1941 (Pronovost, 2008). Cette rationalisation s'est faite en grande partie grâce à l'industrialisation des modes de cultures. La grosseur d'une ferme et son degré de spécialisation rendent celle-ci plus profitable. Mais pour qui ?

Selon Véronique Bouchard, dans son texte «Les fameuses retombées économiques de l'industrie porcine» (2007), les petites et moyennes fermes contribuent davantage à l'économie locale, étant donné qu'elles s'accommoderont plus facilement des volumes des produits à proximité. Les fermes de plus grandes tailles auront plutôt tendance à s'approvisionner de manière centralisée, même si leurs intrants sont disponibles localement chez plusieurs plus petits producteurs. Cela a pour effet d'encourager l'achat de ressources produites par d'autres fermes spécialisées, potentiellement beaucoup plus éloignées, ou sur le marché mondial.

L'industrialisation des fermes a aussi largement profité aux multinationales qui vendent des semences, des engrais et des pesticides. Des nouvelles gammes de produits plus efficaces deviennent de plus en plus indispensables aux agriculteurs et se renouvellent chaque année par la recherche et le développement largement subventionnés. L'industrialisation a aussi profité aux quelques multinationales de machineries agricoles, technologies pour lesquelles les agriculteurs doivent emprunter à des compagnies de crédit, aussi spécialisées en prêts agricoles. Selon Marco Silvestro (2008), en plus des fluctuations des coûts de l'énergie, cette chaîne draine 15 à 20 % des revenus des agriculteurs.

Finalement, la centralisation de la distribution des aliments, qui fait que trois grandes entreprises contrôlent plus de 90 % de la distribution des produits dans les magasins d'alimentation (Pronovost, 2008), fait en sorte que le marché est plus sensible aux volumes et aux coûts d'approvisionnement qu'à la provenance et à la qualité des produits. Surtout qu'une seule de ces entreprises (Métro) est encore propriété d'actionnaires québécois (Thériault, 2008). Le rapport Pronovost spécifie clairement que ce système manque de sensibilité et de souplesse pour les producteurs québécois.

Mme Denise Proulx (2008), journaliste spécialisée en environnement, en agriculture et en développement social, croit que si le principe de souveraineté alimentaire était appliqué à l'agriculteur, celui-ci devrait avoir la capacité de :

- choisir les modes de culture de sa production;
- décider de la manière de produire et de transformer les denrées agricoles;
- d'en tirer un revenu décent.

En fonction de ces critères, on peut s'interroger sur la souveraineté des agriculteurs au Québec. Des mécanismes

comme la Loi sur la protection des territoires agricoles, le régime d'assurance stabilisation et l'établissement de plans conjoints ont certes été bénéfiques pour bon nombre d'agriculteurs et pour l'agriculture en général au Québec. Comme on peut le constater dans les autres articles de ce dossier, ce système a atteint certaines limites. Une souveraineté alimentaire promulguée comme étant la sauvegarde de ces mécanismes relève du statu quo et ne représente pas un réel changement de vision de l'agriculture. Ces acquis devraient être assouplis ou revampés pour réellement atteindre les objectifs de souveraineté alimentaire, selon la définition de Via Campesina.

Une question de logique et d'éthique

La souveraineté alimentaire s'impose d'elle-même dans plusieurs pays, l'exemple sénégalais est criant. Le riz, qui constitue l'alimentation de base au Sénégal, est importé à 80 % d'Asie. En ce moment, 200 000 tonnes de riz sont entreposées et donc inaccessibles à la majorité de la population qui n'a plus les moyens de payer le prix du riz asiatique (75 % d'augmentation en 2 mois) (Agence France Presse 2008). Le riz sénégalais, snobé pendant des années, recommence donc à être cultivé, et ce, à la grande joie des producteurs qui y voient une manière de « retrouver leur dignité » !

Il devient de plus en plus insoutenable d'appuyer une agriculture de marché. Le président américain, Georges W. Bush, annonçait récemment que la dépendance des États-Unis envers le pétrole du Moyen-Orient devait être réduite. Les États-Uniens devront donc miser sur les biocarburants (Bérard, 2008). Plutôt paradoxal de brûler des céréales pendant que 800 millions de personnes dans le monde sont sous-alimentées. Surtout que cette nouvelle manne fera vraisemblablement augmenter encore le prix des céréales. Au Québec, la balance économique des producteurs de maïs pourrait être de plus en plus profitable et permettrait de « nourrir notre monde ». Même si la nouvelle coalition québécoise y voit une forme de souveraineté alimentaire, il est clair pour l'UP que construire des usines d'agrocarburants à base de maïs transgénique » est tout sauf de la souveraineté alimentaire.

Bibliographie

Agence France Presse. 2008. «Sénégal Des tonnes de riz... que la population n'a pas les moyens d'acheter». La Presse, 28 avril 2008, p. A15.

Bérard, D. 2008. «La revanche de l'agriculture». Commerce, Vol. 109 (5), p. 2.

Bouchard, V. 2007. «Les fameuses retombées économiques de l'industrie porcine», dans Proulx, D., et L. Sauvé. 2007. Porcheries! La porciculture intempesive au Québec. Montréal: Écosociété, 352 p.

Chartrand, Y. et A. Rochette. 2007. De la sécurité à la souveraineté alimentaire. Montréal, Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois: 23 p.

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ). 2008. Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir, [Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois](#), p. 274. En ligne. Consulté le 16 avril 2008.

Dupont, P. 2007. «Ancrage de l'idéologie de l'Union des producteurs agricoles et de l'utopie de l'Union paysanne dans des significations imaginaires sociales». Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor, Département de sociologie, Université de Montréal, 292 p.

Lacasse, C. 2008. «[L'agriculture, un bien de première nécessité](#)». Union des producteurs agricoles. En ligne. Consulté le 21 avril 2008.

Laroque, S. 2008. «L'UPA propose d'exclure l'agriculture des négociations à l'OMC». Le Devoir, 5 avril 2008, Économie p. 3.

Lévesque, L. 2006. « Les agriculteurs du Québec déçus des négos à l'OMC ». Le Soleil, 4 juillet 2006, Actualités p. 12.

Nyélenie. 2007. [Déclaration de Nyélenie](#). Mali, 3 p. En ligne. Consulté le 3 avril 2008.

Proulx, D., et L. Sauvé. 2007. Porcheries! La porciculture intempestive au Québec. Montréal: Écosociété, 352 p.

Proulx, D. 2008. « La souveraineté alimentaire » Présenté dans le cadre de l'Éco-festival de l'équinoxe printanier, Agriculture et souveraineté alimentaire. Le 26 mars 2008 à l'UQAM.

Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire. 2007. [D'abord nourrir notre monde: Moyens pour favoriser la souveraineté alimentaire](#). Montréal. En ligne. Consulté le 13 avril 2008.

Silvestro, M. 2008. La souveraineté alimentaire. Présenté dans le cadre de l'Éco-festival de l'équinoxe printanier, Agriculture et souveraineté alimentaire, 26 mars 2008, Université du Québec à Montréal, Montréal.

Thériault, C. 2008. «L'avenir du monde agricole inquiète Jean Garon». Le Soleil, 21 avril 2008, p. A10.

Union des producteurs agricoles (UPA). 2007. «[Vers la souveraineté alimentaire: Pour une agriculture et une alimentation solidaires, équitables et durables](#)». Bulletin de l'UPA, no Décembre 2007, p. 3. En ligne. .

Via campesina. 2007. « [Souveraineté alimentaire: Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire?](#) ». Via Campesina. 4 p. En ligne. Consulté le 15 avril 2008.

Villeneuve, E. 2008. «[Déclaration de principe de l'Union Paysanne...](#)». Union paysanne. En ligne. Consulté le 13 avril 2008.

Villeneuve, E. 2007. «[7ième congrès annuel de L'Union paysanne : De la solidarité paysanne à la souveraineté alimentaire](#)». Union Paysanne. En ligne. Consulté le 13 avril 2008.

